Bulletin municipal

Mairie de MARBACHE

Numéro 41 Année 2018

R Habitat
Neuf - Rénovation - Entretien
RGE QUALIBAT

Siège social et Atelier :
86 route de Pompey
54460 LIVERDUN

Sanitaire
Plomberie
Faïence
Salle de bain « Clés en mains »
Traitement de l'eau
Maintenance
Chauffage

Judo Traitement de l'eau — Installateur qualifié — Filtration · Adoucissement · Purification · Traitement des circuits

06 27 45 05 97
r.habitat@sfr.fr
www.r-habitat-lorraine.fr

LES PROS de l'accessibilité

terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques
18 rue Pierre ADT
54700 ATTON
technigazon
Téléphone : 03 83 82 58 74
Fax : 03 83 82 58 96
Email : contact@technigazon.fr

CKJ Secrétaire Indépendante
Tous travaux administratifs, de secrétariat et commercial
Professionnels ou particuliers
Intervention ponctuelle ou régulière
Claire KHAMOULI - JACQUES
11 rue Saint Georges - 54380 SAIZERAIS
Tél : 06 82 69 89 61 - Mail : si.clairekj@gmail.com

CUSTINES AUTO
GARAGE
véhicules neufs et occasions

Réparations toutes marques - Mécanique
Carrosserie - Prêt de véhicules

Avenue du Général de Lattrre de Tassigny
54670 CUSTINES
RENAULT
Tél. 03 83 49 38 75
Fax 03 83 49 98 06

Sommaire

- Le Mot du Maire P. 4
- Commissions P. 6
- Services municipaux P. 7
- Coordonnées Mairie P. 8
- Principales délibérations P. 8
- Finances & budgets P. 12
- Services municipaux :
  - Agence Postale Communale P. 13
  - Eau-Assainissement P. 15
  - Écoles P. 16
  - Communal et Intercommunal
  - Enfance-Jeunesse P. 17
- Actions municipales :
  - Journées du patrimoine P. 22
  - Investissements P. 23
  - Médiathèque municipale P. 25
  - Informatique P. 25
  - Centre Communal Actions Sociales P. 26
- Banque Alimentaire P. 26
- Voyages des seniors P. 27
- Service Social Départemental P. 28
- Population :
  - Etat civil P. 29

Vie sociale

- Associations P. 31
- Coup de projecteur P. 59
- Initiatives privées P. 61

Service population

- Sécurité P. 62
- Participation citoyenne P. 64
- Civisme P. 66
- Mission Locale P. 69
- Marchés P. 69
- Certificat d'immatriculation P. 70
- Anciens combattants d'Algérie P. 71
- Timbre fiscal électronique P. 72
- PACS P. 72
- Réforme des listes électorales P. 73

Annuaire

- Ordures ménagères P. 74
- Santé P. 76
- Numéros d'urgence P. 76
- Social P. 77
- Permanences juridiques P. 77
- Transports P. 78
- Médias P. 78
- Manifestations 2019 P. 79
- Newsletter P. 81
- Site internet - marbache.fr P. 82

Directeur de la publication : Jean-Jacques MAXANT

Commission Communication :
Eric SCHMITT, Isabelle FAUVEZ,
Claude DUTHILLEUL, Céline BROCHOT,
Patrick GODARD

Crédit photos : Christine HARREL, Emilie MAIRE

Remerciements aux annonceurs, au Service Administratif, au Service Technique, à Christine HARREL correspondante Est Républicain , à Patricia HENCK correspondante Abeille 54, webmaster et photographes attitrés, et aux Associations marbichonnes pour cette édition 2019

Impression : HELIO Service à Custines

Le Mot du Maire

Cette année 2018 est achevée et la tradition veut que le "mot du Maire" préface ce bulletin annuel qui reflète la vie de la commune et qui concentre les renseignements pratiques du quotidien de notre collectivité.

Je souhaite, au nom du Conseil Municipal et de tous les Marbichons, la bienvenue à tous les nouveaux habitants. Puissiez-vous être heureux dans votre nouvelle commune très active sur le plan associatif et socio-culturel mais malheureusement plutôt démunie de moyens financiers.
La réduction des dotations de l'Etat, nous le savons, impacte fortement le budget. Il n'est pas question toutefois que ce "mot du Maire" ne s'apparente qu'aux "Maux des Maires" que la presse et la télévision ont suffisamment relayés dans leurs journaux respectifs.

Depuis 2014, nous avons su faire face à cette orientation nationale en travaillant différemment notre politique communale.
Nous avions un grand chantier à finaliser sur nos réseaux d'assainissement et nous avons choisi de le mener à terme en coordination avec des travaux sur le réseau d'eau et certains aménagements de voiries. Pour cette année 2018, la commune a encore investi près de 500 000 euros dans la qualité et la pérennité de notre environnement, dans l'efficience de nos ressources et, par contrecoup, dans l'activité industrielle et tertiaire de notre territoire.

Lors du dernier Conseil Municipal, le Directeur du SEA (Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Bassin de Pompey) a souligné la très bonne gestion patrimoniale et financière de nos réseaux et du coût global de l'eau.

Nous avons su être réactifs pour certaines opportunités qui pouvaient changer avantageusement la physionomie de notre village ; des terrains sur les côteaux et entre le ruisseau et le cimetière, et surtout "l'étang de la Gargouillotte", zone humide naturelle en milieu urbain que nous espérons pouvoir vous faire découvrir dès le printemps prochain. Nous travaillerons avec nos partenaires du Parc Naturel Régional, de l'Agence de l'Eau et de l'Agence Française de la Biodiversité à la création et à l'entretien d'un espace dédié à la promenade et à la pédagogie environnementale. Pour l'acquisition de cet espace, d'une valeur de 29 100 euros (tous frais inclus), nous avons bénéficié d'une aide de 80 % (23 280 euros) de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
Le solde pour la collectivité est de 5 820 euros pour une superficie de plus de 20 000 m^2.

Nous entretenons, malgré le contexte financier restrictif, les bonnes relations indispensables avec les associations qui font vivre le lien social, culturel et historique de notre commune. Et nous avons appris, ensemble, comment compenser et subvenir différemment.
Ainsi, cette année, en réduisant considérablement les subventions, nous avons pu prévoir le financement du projet "numérique" des écoles (14 000 euros).

Je remercie les Présidentes, Présidents et bénévoles des associations pour leur compréhension et pour leur engagement car c'est la bonne santé comptable, en général, de leurs structures qui amorti l'impact de nos choix budgétaires.

Les préaux des écoles auraient dû être achevés avant les vacances de Noël. Une intervention sur celui de l'école élémentaire, en cours d'achèvement, a provoqué son effondrement. Les deux charpentiers de l'entreprise Vosges-Charpente ont été légèrement blessés.
Cet accident n'aurait pas pu se produire, selon les premières analyses, en présence des élèves, puisque les travaux de montage, de finition ou de confortement se faisaient, d'une cour à l'autre, dans un espace sécurisé.
Nous avions choisi, au départ, de programmer la construction sur des périodes de vacances scolaires mais ce projet, validé depuis quatre ans, a souffert de cette contrainte que nous nous étions imposée. Disponibilité ou retrait des entreprises, impact financier par rapport à l'évolution des coûts des matériaux, etc. Le retour d'expérience d'autres écoles où la visibilité de l'évolution de la construction a pu avoir un impact sentimental et pédagogique notoire nous a convaincu qu'il fallait éluder cette contrainte pour avancer. Nous nous sommes garantis par toutes les études et les intervenants nécessaires à l'environnement du chantier et ce sont eux qui vont, maintenant, tirer les enseignements de cet accident pour nous permettre de finaliser, en toute sécurité, ces structures souhaitées depuis une quinzaine d'années.

Le débat "A31 Bis" est ouvert et nous y avons pris part lors des réunions de Metz, Nancy, Toul et Dieulouard en soutenant la position de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey qui rejette l'option de l'élargissement de l'A31 et l'aggravation des nuisances sonores et polluantes que ce choix entrainerait pour notre territoire.

Pour autant, nous ne souhaitons pas un "barreau" autoroutier, payant et sans issue entre Toul et Dieulouard ou Autreville/Moselle. Nous souhaitons que cette liaison soit interurbaine et puisse, par l'aménagement de la D611, permettre au transit routier desservant le "Toulois" de pouvoir éviter Marbache et Saizerais. Il faut faire valoir, qu'aujourd'hui, la quasi-totalité du trafic "Toul vers A31 Nord", et inversement, traverse nos communes.

Le Cahier de Doléances est toujours ouvert à l'accueil de la Mairie. Comme beaucoup de mes confrères, j'ai d'abord été choqué que notre Président et ses technocrates, méprisants et ignorants du rôle des élus locaux, nous demandent de faire remonter les sentiments populaires qu'ils ont toujours éludés du haut de leurs certitudes. Mais j'ai joué le jeu et cet espace d'expression restera ouvert tant que je serai Maire et je m'engage à restituer, régulièrement, l'ensemble de vos doléances, sous le contrôle d'une commission d'élus et de citoyens, à la Présidence de notre République.

L'Agence Postale Communale fonctionne depuis novembre et c'est un succès. Bien-sûr, nous aurions préféré le maintien de ce service public à l'identique de ce qu'il fut par le passé mais nous avons compris dès le début de ce mandat que "la Poste" ne pouvait plus, dans les mêmes conditions, assurer sa mission de service public de proximité. Pour éviter une rupture brutale et lourde de conséquences pour les usagers nous avons entamé les négociations nécessaires et l'accord conclu s'avère très intéressant, financièrement, pour la commune. C'est aussi la pérennité d'un emploi qui est assuré et le lien social renforcé au travers de cette nouvelle compétence.
Je remercie toutes mes collaboratrices et collaborateurs des services administratifs et techniques, qui ont permis cette transition dans un espace-temps et matériel loin d'être évidents. J'ai parfois honte de ne leur proposer que des espaces restreints inadéquats pour la charge quotidienne de leurs métiers mais je suis fier de l'investissement sans faille de cette équipe sur le terrain, dans les bureaux, à l'école, au périscolaire ou à la médiathèque.

J'ai souhaité inscrire notre collectivité dans le principe de la "Participation Citoyenne". À l'initiative et sous le contrôle de la Gendarmerie Nationale, une vingtaine de nos concitoyens se sont engagés, bénévolement, à suivre une formation qui leur permettra d'être, autant que possible, attentifs à l'environnement de leurs quartiers respectifs, voire à tout le village. Je tenais à remercier tous les volontaires de cette première expérimentation.
Avant même d'avoir officialisé le protocole avec la Préfecture, nous avons déjà pu mesurer certains résultats.
Le principe est simple, nous sommes, tous ensemble, les caméras que nous ne pouvons pas, aujourd'hui, acheter et entretenir, le lien social en plus...

Avant de conclure, je renouvelle tous mes vœux de bonheur aux 10 bébés de l'année passée et mes félicitations à leurs parents. Je salue aussi la mémoire de nos concitoyens disparus parmi lesquels figurent quelques personnages de la vie communale et associative, Pierre Miquel ancien Maire, René Thouvenel Président d'honneur des "Seniors", Marcel Turek, porte-drapeaux et "clairon" de l'Avant-Garde, Jean-Pierre Collinet qui a porté à bout de bras l'Association Communale de Chasse Agréée et qui a assuré la pérennité des activités de chasse nécessaires à notre environnement.

Nous avons célébré en 2018 le centenaire de la victoire de la "Grande Guerre". Nous l'avons fait dignement le 11 novembre dernier, avec le concours du Club d'Histoire Locale et de l'Avant-Garde. Je souhaite désormais que ce jour du 11 novembre, alors que les plaies cicatrisent depuis 100 ans, soit une célébration de la Paix, de la Fraternité nationale, européenne et mondiale.
Cette paix-là, je vous la souhaite avec le bonheur inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et dans notre première Constitution :

« Le but de la société est le bonheur commun. »

Le 3 mars 1794, 13 ventôse de l'an II, Saint-Just déclarait à l'Assemblée Nationale :
« On trompe les peuples de l'Europe sur ce qui se passe chez nous. On travestit vos discussions. Mais on ne travestit point les lois fortes, elles pénètrent tout à coup les pays étrangers comme l'éclair inextinguible. Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux, ni un oppresseur sur le territoire français ; que cet exemple fructifie sur la terre, qu'il y propage l'amour des vertus et le bonheur ! Le bonheur est une idée neuve en Europe »

En 2019, le bonheur est toujours une idée neuve en Europe...

Du fond du cœur, je vous souhaite, à toutes et à tous, tout le bonheur du monde.

Commissions municipales

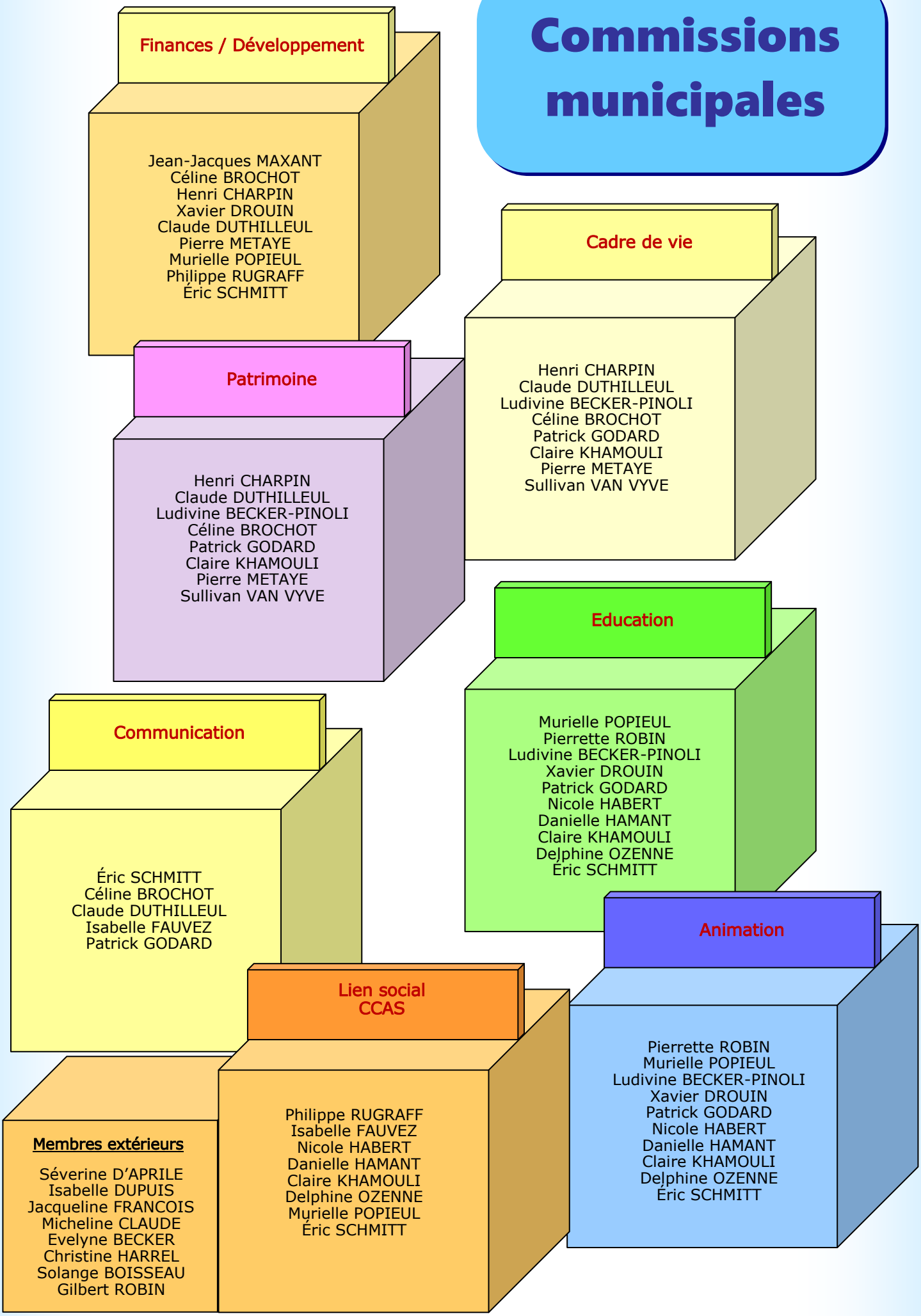

Les services municipaux

MAIRIE

Service Administratif :

Martine GITZHOFFER
Béatrice PERCEBOIS
Malika ROBIN
Emeline DELALANDE

Service Enfance-Jeunesse :

Frédéric MULLER
Isabelle DUPUIS
Carole PATURAUX
Patricia CHRETIEN
Anne-Sophie LEROY
Maria ROBIN
Maryse COUTAL
Elodie OGIER

Service des Écoles :

Fabienne LAPOIRIE
Laëtitia HENRY

Service Postal :

Philippe GUERLOT
Emeline DELALANDE
Malika ROBIN

Service culturel Médiathèque Municipale :

Philippe GUERLOT

Service Technique :

Fabrice GROSDEMANGE
Jordan COUTAL
Anne Sophie LEROY
Allan ROYER
Maryse COUTAL
Elodie OGIER

La municipalité a accueilli cette année :

Jordan

Allan

Maryse

Elodie

Le service technique a été renforcé cette année par l'arrivée de Jordan Coutal et d'Allan Royer.
La commune ayant repris en régie directe l'entretien des bâtiments, deux agentes, Maryse Coutal et Elodie Ogier, ont été recrutées sous contrat à durée déterminée au 1er septembre 2018.

Mairie

64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE

Téléphone : 03.83.24.90.18 Fax : 03.83.24.98.41
Courriel : mairie@mairiemarbache.fr

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au mercredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
- Le jeudi de 8 h 00 à 12 h 00, fermé l'après-midi
- Le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 19 h 00

Possibilité de rencontrer le Maire tous les jours sur rendez-vous et le vendredi soir.

Principales délibérations

Extraits des compte-rendu des conseils municipaux qui ont eu lieu en 2018

A retrouver dans leur intégralité sur le site de la Mairie
www.marbache.fr

30 janvier 2018

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE :

- Modification des rythmes de l'enfant : Rentrée scolaire 2018, quatre jours et création d'un service périscolaire le mercredi, suite à la suppression des NAP.

RESSOURCES HUMAINES :

- Adhésion pour les personnels titulaires et stagiaires au Service de Médecine de Prévention et de Santé au Travail du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.
- Création d'un contrat aidé "Contrat d'accompagnement dans l'Emploi" d'une durée de 35h, au Service Technique.
- Modalités d'octroi de cadeaux au personnel (départ en retraite, mutation, médaille du travail, …)

DOMAINES ET PATRIMOINE :

- Création d'une "Agence Postale Communale" et acceptation de la convention relative à l'organisation du service.

COMMANDE PUBLIQUE :

- Adhésion au Groupement de Commandes porté par la commune de Pompey pour l'achat de fourniture de papier.
- Constitution d'un Groupement de Commandes, coordonné par la CCBP, pour l'achat de vêtements de travail, équipements de protection individuels (EPI) et de chaussants.

Principales délibérations

11 avril 2018

FINANCES LOCALES :

- Commune
- Service Eaux
- Service Assainissement
- Service Marbache Télé-câble
- Service Social (CCAS)

} Comptes administratifs 2017, Comptes de Gestion 2017, Budgets primitifs 2018

Fiscalité directe locale : Fixation des taux ménages pour l'année 2018, avec une augmentation de 1 %.

- Taxe d'habitation : 11,76 %
- Taxe foncière bâtie : 7,56 %
- Taxe foncière non bâtie : 37,91 %

Vote des subventions :

- Versement de 1 250 € à destination de deux Associations, aux Écoles et à un Organisme extérieur.
- Intégration d'une dépense Marbache Télé-câble dans le budget de la commune.

RESSOURCES HUMAINES :

- Adhésion au service "Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)" du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.
- Adhésion à la convention relative à la médiation préalable obligatoire avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.
- Création d'un poste en contrat "Parcours Emploi Compétence" d'une durée de 35 h au Service technique.

DOMAINES ET PATRIMOINE :

- Programme de travaux 2018 de l'ONF (forêt communale) pour un coût estimatif de 1 258 € HT.
- Programme d'actions 2018 de l'ONF (forêt communale) pour un coût estimatif de 3 405 € HT.

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE :

- Présentation des nouveaux tarifs périscolaires Année 2018-2019.
- Approbation du règlement de fonctionnement intérieur du service enfance-jeunesse pour la rentrée scolaire 2018.

28 juin 2018

RESSOURCES HUMAINES :

- Création d'un contrat "Parcours Emploi Compétence" au service technique pour un agent de propreté.
- Modification du tableau des effectifs suite à la réforme des rythmes scolaires.
- Mise en place d'un Compte Épargne Temps (CET).

FINANCES LOCALES :

- Subvention exceptionnelle accordée à l'Association Marbache-Loisirs pour l'atelier mosaïque.

Principales délibérations

Service eau et assainissement :

- Approbation du rapport de l'eau du délégataire établi par la société Véolia, année 2017.
- Approbation du rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement – année 2017.

Intercommunalité :

- Présentation du rapport 2017 de la Société Publique Locale d'aménagement et d'équipement de la CCBP.

POUVOIRS DE POLICE :

Sécurité – Prévention de la délinquance :

- Adhésion à la démarche "Participation citoyenne" en partenariat avec la Gendarmerie de Frouard, le Procureur de la République et la Préfecture de Meurthe et Moselle.

DOMAINE ET PATRIMOINE :

Acquisitions :

- Acquisition foncière des parcelles cadastrées AB n°s 576, 579 et 662, lieu-dit "Aux Parères" d'une superficie de 1 782 m^2 au prix 1 000 €.
- Approbation de principe de se porter acquéreur des parcelles cadastrées AB n°s 19, 20 et 21, lieu-dit "la Gargouillotte" et AC n°s 51 et 58, lieu-dit "la Breville", site dénommé "l'Etang" au prix de 27 800 €.

27 septembre 2018

RESSOURCES HUMAINES :

- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle.

DOMAINE ET PATRIMOINE :

- Acquisition foncière à titre gratuit de la parcelle cadastrée n° AE 79, lieu-dit "derrière la Fontaine à Vie" d'une superficie de 355 m^2.
- Immeuble 60 rue Clemenceau :
  - Désaffectation et déclassement du bien du domaine public au domaine privé
  - Location : fixation du loyer et acceptation du projet de bail commercial.

DOMAINES PAR THEME :

Enquêtes publiques :

- Avis défavorable à la demande de la société TTM Environnement, concernant le transit, le traitement et l'épandage des cendres issues des chaufferies "biomasse" sur le site de Custines.

Commune :

- Modification des horaires d'ouverture de la Mairie au public et communication des horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale.

24 octobre 2018

DOMAINE ET PATRIMOINE :

Forêt :

- Etats d'assiette 2019 pour les bois à destination des concessionnaires.

Principales délibérations

RESSOURCES HUMAINES :

Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle :

- Adhésion à la Société Publique Locale (SPL) dénommée "Gestion locale".
- Souscription de contrat mutualisé "garantie maintien de salaire" pour les collectivités adhérentes au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle.

Délégation de Service Public :

- Avenant n° 1 au contrat de DSP signé avec Veolia en date du 01/10/2017 qui modifie des éléments de la facturation semestrielle et la prise en charge de l'entretien et du renouvellement des branchements.

DOMAINE ET PATRIMOINE :

Assainissement :

- Constitution de servitude de tréfonds au profit de la commune, pour la mise en conformité des travaux d'assainissement (phases 3 et 4) réalisés sur les propriétés privées.

Acquisitions :

- Acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée AE n° 79, lieu-dit «derrière la Fontaine à Vie ».
- Acquisition des parcelles cadastrées AB n°s 19, 20 et 21, lieu-dit "la Gargouillotte" et AC n°s 51 et 58, lieu-dit "la Breville", site dénommé "l'Etang" au prix de 29 100 €, biens appartenant à la SAFER - GRAND EST.

Forêt communale :

- Présentation et acceptation de l'état d'assiette 2019 de l'Office National des Forêts pour le programme de martelage et de vente de bois.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Mise en œuvre de la réforme électorale, désignation des membres de la commission.

19 décembre 2018

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Intercommunalité :

- Approbation du rapport d'activités 2017.
- Approbation du rapport d'activités 2017 sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement établi par le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Bassin de Pompey et de L'Obrion-Moselle.
- Approbation de la signature d'une convention entre le SIEAOM, Véolia-Eau et la commune concernant le recouvrement des redevances d'eau et d'assainissement.

COMMANDE PUBLIQUE :

Travaux réseaux et Assainissement : Acceptation de l'avenant n° 1 pour la 5ème phase, d'un montant de 52 544 €, ce qui porte le montant global du marché à 588 648 €.

Environnement :

- Inscription de la commune à l'opération « Commune Nature » démarche « Zéro Pesticide » mise en œuvre par la région Grand-Est.

Service Général - Finances

Compte de résultats « Commune » Année 2017

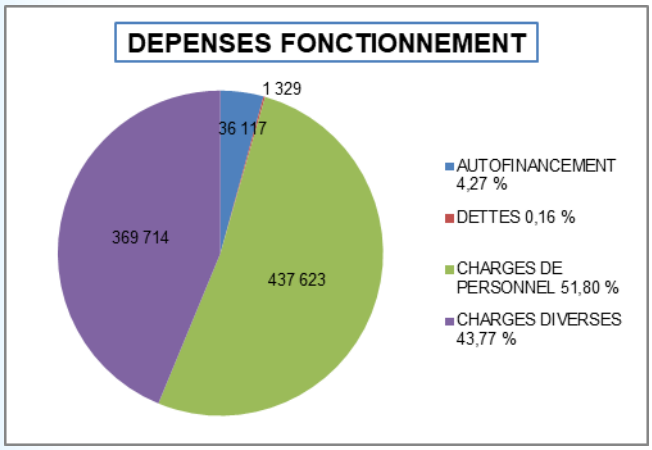

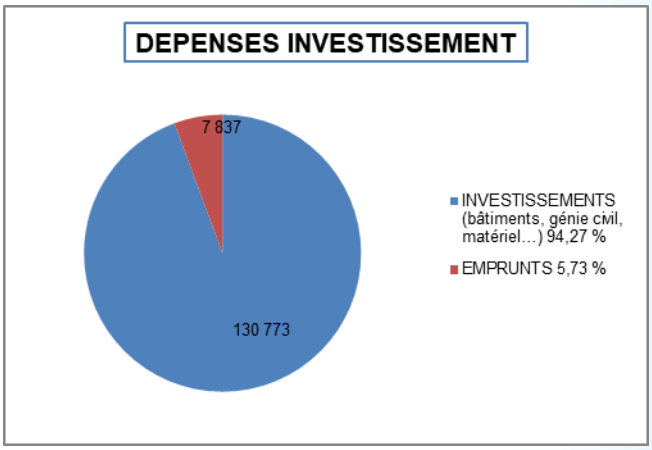

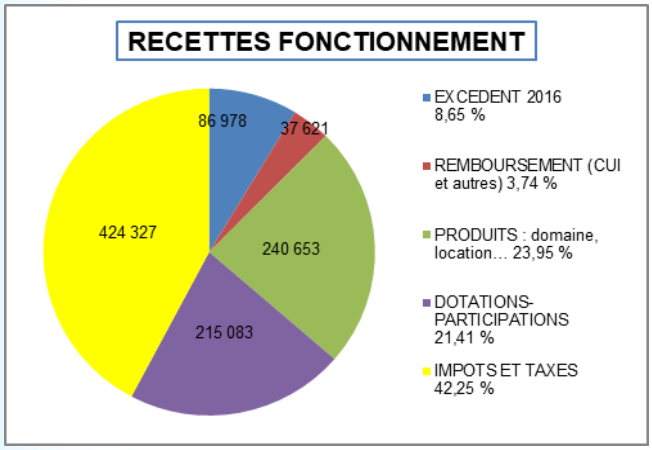

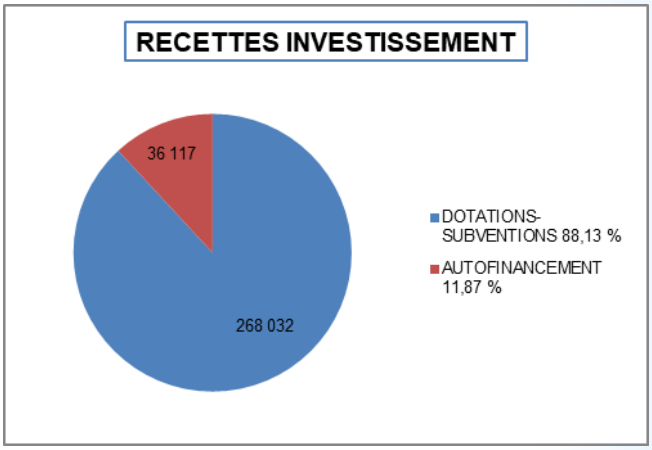

Budget primitif 2018

Après délibération lors du Conseil Municipal du 11 avril 2018, le budget général de la Commune a été approuvé en fonctionnement pour 955 000 € et en investissement pour 365 500 € afin de financer des acquisitions de matériel et des travaux sur les bâtiments et les voiries communales.

Le budget du service « Assainissement » a été approuvé en exploitation pour 181 100 € et 731 100 € en investissement .

Pour le service « Eau », le budget s'équilibre pour 37 500 € en fonctionnement et 158 700 € en investissement.

Ces prévisions intègrent les résultats excédentaires et les reports des années précédentes.

Le service
Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale, ouverte au public depuis le 13 novembre 2018 dans les locaux de la mairie, permet de maintenir un service de proximité.

La Commune charge un agent, voire deux agents d'assurer ce service. En contre partie des prestations fournies par la commune, la Poste verse une indemnité compensatrice mensuelle pour couvrir les frais attenant (rémunération et charges diverses).

03 83 31 64 08

Borne d'information tactile

Mise à disposition du public d'une borne tactile connectée à internet, permettant d'accéder à des informations relatives au Groupe La Poste, à ses produits et ses services, aux différentes administrations, au site de la commune et à d'autres services.

Horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 8 h à 11 h
- du mardi au jeudi de 9 h à 11 h 45
- le vendredi de 16 h à 18 h 45

4 boîtes aux lettres sont réparties sur la commune.
Levée du courrier à 9 h pour chacune :

- à la gare,
- au niveau du 1 faubourg Saint-Nicolas,
- en face du 89 rue Jean Jaurès,
- en face du 43 rue Jean Jaurès (Grande Chevreuse).

La boîte aux lettres de l'agence postale a été installée devant la Mairie.
Elle remplace
la boîte de La Poste.

Le service
Agence Postale Communale

Détail des prestations proposées au public :

Produits et services postaux

- Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés)
- Vente de produits :
  - Timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques
  - Enveloppes Prêt-à-Poster par lot
  - Emballages Colissimo
  - Emballages à affranchir
  - Prêt-à-Expédier Chronopost France Métropolitaine
  - Pack déménagement, Pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition
  - Fourniture d'autres produits postaux sur demande.
- Dépôts d'objets y compris recommandés (hors objet sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée)
- Retraits d'objets y compris recommandés (hors poste restante, valeur déclarée et Chronopost)
- Services de proximité : contrat de réexpédition de courrier, garde de courrier, abonnement mobilité
- Dépôt des procurations courrier.

Services financiers et prestations associées

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
  - Des demandes de services liés au CCP
  - Des procurations liées au service courrier
  - Des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 € par période de 7 jours
  - Des versements en espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 € par période de 7 jours
  - Transmission au centre financier pour traitement direct des demandes de dépôt de chèques sur CCP et compte épargne.

Produits tiers

- Vente de produits et services de téléphonie « La Poste Mobile »
- Vente de produits et services de partenaires de La Poste.

Toutes ces opérations se font en toute discrétion, les agents n'ont pas accès au détail des comptes client, ils sollicitent seulement une autorisation de retrait.

Service Eau

Investissement :

Des travaux ont été réalisés par la société STPL de Dieulouard sur les réseaux d'eau potable dans les secteurs, rue Clemenceau et route de Millery pour un montant global de 70 314 €.
Véolia Eau a réalisé les travaux de branchements des particuliers sur le réseau pour 14 428 €.

Pour chaque foyer, le prix du service de l'eau s'élève à 2,17 €/m^3 au 01/01/2018

Près du carrefour rue Clemenceau
rue Jean Jaurès

Route de Millery

Service Assainissement

Investissement :

En 2018, des travaux d'élimination des eaux claires parasites dans les réseaux d'eaux usées et le renforcement de certains tronçons de canalisation ont été effectués par la société STPL de Dieulouard.
Les secteurs concernés par les travaux :

- route de Millery
- rue Jean Jaurès
- rue Clemenceau (secteur carrefour)
- le long du Ruisseau
- chemin des Roches
- rue des 4 fils Aymon
- clos de la Petite Chevreuse

pour un montant de 518 334.€.

Pour chaque foyer le prix du service assainissement a été fixé à 2,05 €/m^3.
Le tarif global pour les deux services est de l'ordre de **4,22 €/m^3** au 31/12/2018.

Les écoles

Ecole élémentaire

http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache-elementaire

Equipe enseignante et répartitions :

102 élèves répartis dans 4 classes :

22 élèves : en CP Mme DAMERVAL Peggy
27 élèves : 15 CE1 et 12 CE2 Mme DERULLE Virginie
26 élèves : 12 CE2 et 14 CM1 Mme GEOFFROY (L, M) et M. CAYE Jean-Michel (J, V)
27 élèves : 12 CM1 et 12 CM2 Mme BEAUPUY Anne

La direction est assurée par Mme BEAUPUY du 01/09/2018 au 07/12/2018, par Mme DERULLE du 08/12/2018 au 29/03/2019 et par Mme DAMERVAL du 30/03/2019 au 05/07/2019. Durant cette période, c'est Mme D'ANGELO qui s'occupe de la décharge de direction les jeudis.

AVS AESH : Mme DEFIVES Claire

Projet d'école :
Poursuite des objectifs de l'année passée autour de deux axes mais sur des thématiques différentes :
Axe 1 - Autour du vocabulaire : développer des compétences lexicales dans le domaine des émotions en lien avec les arts visuels et l'EMC.
Axe 2 - Autour de la géométrie : développer des compétences géométriques, choisir des outils adaptés et les utiliser de manière experte en lien avec la géographie et l'étude des espaces.

Activités programmées :

- Journées du patrimoine en collaboration avec la mairie (visite de la mine et de la forêt avec des professionnels)
- Visite de l'exposition sur la 1ère guerre mondiale à la mairie avec le Club d'Histoire Locale
- Piscine les jeudis pour les classes de Mme D'ANGELO et de M. CAYE du 13/12/2017 au 21/03/2018
  De Mme DAMERVAL et de Mme BEAUPUY du 28/03/2018 au 12/06/2018
- Inscription USEP et participation à des ateliers sportifs tout au long de l'année.
- Théâtre G. Philipe : un spectacle proposé pour les classes de CE2–CM1 et CM1-CM2.
  Travail avec la compagnie d'artistes « les semeurs d'art » pour les classes de CP et CE1-CE2.
- Travail avec l'infirmière scolaire autour du harcèlement et de l'hygiène.
- Spectacle de la Saint-Nicolas puis remise d'un livre et de chocolats pour chaque enfant.
- Des sorties de fin d'année sont prévues pour les 4 classes.

La kermesse organisée par les Marbichoux est programmée le 29/06/2019.

Pour cette année scolaire, les représentants de parents d'élèves sont :
Titulaires : M. THEVENON, Mme DUBOIS, Mme ROCH, Mme SCHUSTER.
Suppléants : Mme THIROLLE, Mme LETHEUILLE.

Ecole maternelle

http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache

Equipe enseignante et répartitions :

67 élèves répartis dans 3 classes :

20 élèves : 3 très petite section et 17 petite section - Mme Corinne LAURENT, Directrice
24 élèves : 24 moyenne section - Mme Valérie NOISETTE, Adjointe
23 élèves : 23 grande section - Mme Bérangère MAUER, Adjointe

Mme Fabienne LAPOIRIE, ATSEM
Mme Laëtitia HENRY, ATSEM

Spectacle de Fabienne NEGRI le 15 octobre 2018.

La semaine du goût: les élèves ont goûté différents fromages au lait de vache et au lait de chèvre.

Le 7 décembre, les élèves ont assisté à un spectacle de ballons et sont repartis avec un ballon en forme de papillon, de cœur ou de chien.
Saint Nicolas et le père Fouettard sont venus à l'école, ils ont offert un livre et des chocolats à tous les enfants sages.

Kermesse des Marbichoux au mois de juin.

Projet d'école

Le projet d'école se termine cette année, nous travaillons donc sur les sciences.
Nous avons fait un élevage de papillons, une culture de champignons et nous avons toujours nos deux pensionnaires, les poules.

Nous remercions cette année encore l'association des Marbichoux qui nous a versé un chèque de 3 000 €.

Le service Enfance - Jeunesse

Le service "Enfance Jeunesse" comprend :

- du périscolaire (accueil du matin, midi avec ou sans restauration et soir),
- des activités péri-éducatives (ou NAP) jusqu'au 6 juillet 2018,
- des mercredis récréatifs,
- des centres de loisirs,
- le foyer jeunes.

Emploi du temps des enfants en semaine scolaire du 1er janvier au 6 juillet 2018 :

	7h00-8h30	8h30-11h45	11h45-13h45	13h45-15h45	15h45-16h30	16h30-18h30
Lundi						
Mardi						
Mercredi		11h30				
Jeudi						
Vendredi						

Légende :

	Temps scolaire 24h / semaine
	Temps péri-éducatif 3h
	Temps périscolaire ou temps famille
	Temps restauration cantine ou temps famille

Emploi du temps des enfants en semaine scolaire à partir du 3 septembre 2018 :

	7h00-8h30	8h30-11h45	11h45-13h45	13h45-16h30	16h30-18h30
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi				13 h 45 – 18 h 00	

Légende :

	Accueil périscolaire (garderie) : commune ou temps famille
	Temps restauration : communauté de communes, commune le mercredi, ou temps famille
	Temps scolaire 24h/semaine
	Accueil Jeunes: commune ou temps famille

Service restauration

Depuis le 1er janvier 2017, le service restauration est assuré par la Communauté de Communes du Bassin de POMPEY. Les repas sont préparés à la cuisine centrale intercommunale et livrés aux 13 communes du bassin. Cependant, le service et l'animation sont toujours assurés par le personnel communal en place depuis plusieurs années. Une nette augmentation de qualité a été observée par les enfants et les agents. De plus en plus de produits locaux et bios sont utilisés par la cuisine centrale. Le taux de fréquentation est en constante augmentation, une à deux animatrices supplémentaires sont régulièrement nécessaires pour conforter l'équipe de restauration.

Le service Enfance - Jeunesse

Service périscolaire

Comme l'année précédente, le nombre d'inscriptions au Service Périscolaire est en constante augmentation.
Des ateliers sont organisés lors de chaque temps périscolaire : activités manuelles, préparation de spectacles, jeux d'intérieur et d'extérieur, jeux de société…

Cette année, un grand spectacle de fin d'année sur le thème « voyage en Amérique » a été organisé par les animatrices et mis en scène par Patricia CHRETIEN. La représentation a remporté un franc succès auprès des enfants, des parents, des élus et des curieux venus y assister dans la cour de récréation de l'école maternelle.

Activités péri-éducatives ou NAP

De janvier à juillet, 65 % des enfants scolarisés ont été inscrits aux NAP. Le recrutement d'animateurs a permis d'organiser des activités très variées côté élémentaire :

- théâtre,
- chorale,
- espagnol,
- sport,
- jardinage,
- activités manuelles,
- danse,
- jeux divers,
- journalisme.

Les enfants de l'école maternelle sont encadrés toute l'année par les mêmes animateurs. Ainsi, des jeux d'intérieur, d'extérieur, des activités manuelles, des jeux musicaux et des activités informatiques (pour les grands) sont organisés tout au long de l'année.

Le service Enfance - Jeunesse

Cette année, les enfants inscrits à l'atelier « journalisme » ont réalisé un numéro unique de « L'Est Ecolier des Marbichons » qui a été distribué à tous les habitants de Marbache.

L'EST Ecolier des Marbichons

Mairie de MARBACHE

SERVICE « ENFANCE JEUNESSE » 2017 - 2018

NAP : ACTIVITE « JOURNALISME »

EDITO

Après une consultation des parents d'élèves, la commune et le corps enseignant ont choisi d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2018. Les dernières activités NAP ont donc eu lieu le 6 juillet 2018.

Mercredis récréatifs

De janvier à juin, les mercredis récréatifs étaient organisés uniquement les après-midi de la même façon que les années précédentes. Depuis la rentrée de septembre 2018, suite au retour à la semaine de 4 jours, ils sont organisés les matins et les après-midi. Une vingtaine d'enfants fréquentent régulièrement cet accueil.

Chaque matin, deux groupes d'enfants participent à un atelier « initiation à la gymnastique acrobatique » animée par Roxelane Parizot, diplômée d'Etat.
D'autres activités sont organisées chaque semaine : théâtre, chants et danses en vue de la préparation d'un spectacle, activités manuelles, sport, grands jeux…

Le service Enfance - Jeunesse

Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Plusieurs CLSH ont été organisés sur la commune pendant les vacances de :

- Toussaint,
- Hiver,
- Printemps,
- Eté (sur 6 semaines).

Ces centres sont ouverts de 7 h 30 à 18 h 00 du lundi au vendredi hors jours fériés.

Comme chaque année, en plus des nombreuses activités organisées chaque jour, activités artistiques, manuelles, scientifiques, ludiques et sportives, plusieurs sorties ont été très appréciées des enfants :

- ski / luge à la Mauselaine dans les Vosges,
- cinéma,
- visite de la caserne des pompiers de Pont-A-Mousson,
- sortie au Grand Bleu de Pont-A-Mousson,
- balade à la pépinière de Nancy,
- inter-centre et camping avec les enfants des centres de Saizerais et Liverdun,
- sortie piscine toutes les semaines.

Le service intercommunal Enfance - Jeunesse

Relais Assistant(e) Maternel(le)

Depuis le 1er janvier 2010, un service d'information et d'animation aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s fonctionne sur le Bassin de Pompey avec 5 antennes sur le territoire.

En ouvrant un Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Intercommunal (RAM) "La Marelle", la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a souhaité offrir un service d'information, de conseil, d'écoute et d'animation à destination des 330 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s implanté(e)s sur le territoire et des familles des 13 communes du Bassin de Pompey. Les assistant(e)s maternel(le)s proposent une offre d'accueil importante, complémentaire aux modes de garde collectif existants (crèche familiale, collective, halte-garderie).

Le service du Relais Assistant(e) Maternel(le) de la Communauté de Communes recense un maximum d'informations afin de connaître au mieux les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s et met à jour cette liste mensuellement. Il accompagne les parents dans le choix de la personne à employer, l'établissement du contrat de travail…

La liste des assistant(e)s maternel(le)s actualisée de Marbache est consultable en Mairie et des plaquettes du RAM sont également disponibles.

L'équipe du Relais Assistants Maternels reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Siège du
Relais Assistant(e) Maternel(le)
"La Marelle"
Maison intercommunale de la petite enfance
Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY
♦ Tél. 03 83 49 81 36
www.bassinpompey.fr

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
BELLILI	Linda	3 Rue Clémenceau	09 51 66 12 91
BEN OMAR	Jennifer	32 Rue Aristide Briand	07 68 46 52 11
BURGER	Marie Valentine	16 Chemin de la Fontaine à Vie	06 60 17 38 92
CHANAL	Nathalie	15 Rue Aristide Briand	06 52 92 42 36
CHOLOT	Céline	99 Rue Jean Jaurès	03 83 24 80 34
CLEMENT	Michèle	5 Clos de la Petite Chevreuse	09 50 35 89 31
DE MIN	Corinne	16 Rue Clémenceau	06 68 17 13 78
DESMARETS	Sabine	36 Rue Aristide Briand	03 83 49 97 34
GODENIR	Amélie	16A Route de Millery	06 58 19 78 05
MAILLARD	Edith	8 Rue du Ruisseau	03 83 24 03 09
MESSADIA	Catherine	70 Rue Clémenceau	09 50 45 08 96
PETH	Jessica	4 Chemin des Roches	03 83 23 53 16
PIAT	Brigitte	2 Rue du Noyer la Plume	03 83 24 00 34
SCHMITT	Laïla	7 Clos des Blanches Vignes	06 41 98 31 30

Actions municipales 2018

Les journées du Patrimoine

Pour leur troisième année d'existence sur la commune, les journées du patrimoine ont eu lieu les 15 et 16 septembre.

Au programme, la visite de l'église Saint-Gengoult et la découverte du patrimoine forestier.

Dès le vendredi 14 au matin, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Marbache ont pu visiter l'exposition à l'entrée de la mine,

et l'après-midi, les élèves de CP, CE1 et CE2 sont partis pour une petite balade en forêt, pour y découvrir les différentes essences d'arbres et les engins d'exploitation forestière.

Le samedi 15 au matin, lors d'une cérémonie très émouvante, l'abbé Gérard a béni la statue de Sainte -Barbe, patronne des mineurs, statuette en bois réalisée par notre sculpteur local, André Munier.

Le samedi après-midi et le dimanche toute la journée, pas moins de 300 visiteurs se sont rendus sur les deux sites.
Il en fallait du courage pour grimper jusqu'en haut du chemin de la Taye !

L'exposition de la mine a été entièrement réalisée par les époux Klut avec l'appui du Club d'Histoire Locale.
Un grand merci à Claude Gitzhoffer, qui a narré tout au long de ces journées, le passé de la mine de Marbache, avec toutes ses anecdotes qui ont jonché son passé de mineur et de fils de mineur.

Pour faire découvrir notre patrimoine forestier, les époux Vogenis, ainsi que leur filles et gendres, se sont relayés tout le week-end pour présenter aux curieux, les arbres et surtout le travail de forestier et leurs énormes engins de débardage.

Actions municipales 2018

Plantations

Les enfants des écoles ont planté des arbres sur différents sites de la commune :

- place Jean Dautrey
- parc de la MJC (récompenses de chaque classe pour le concours de poésie)
- sur le terrain communal à proximité du parking du Mercy.

Le coût de de ces plantations cumulé à l'entretien des espaces verts s'élève à 2 860 €.

Mises au normes et entretien des bâtiments

Les différentes dépenses se déclinent ainsi :

- Electricité : 2 900 €
- Sécurité incendie : 4 600 €
- Plomberie : 1 500 €
- Toiture : 2 740 €

Soit un total de 11 740 €

Place publique

Les luminaires de la place Jean Dautrey ont été changés pour un montant global de 2 136 €.

Actions municipales 2018

Eglise

L'entreprise Maddalon est intervenue pour effectuer des réparations sur la toiture de l'église pour un montant de 5 900 € TTC.

Voirie

L'aménagement de la voirie rue Aristide Briand, de l'intersection du chemin des Roches vers la rue Jean Jaurès a été réalisée par la CCBP pour un montant de 91 266 €. Dans le cadre de la sérénité des piétons et des riverains, la limitation de vitesse a été portée à 20 km/h (Espace partagé) dans ce secteur.

Forêt

<u>Investissement</u>
Des travaux de rénovation de la route forestière ont été réalisés pour un montant de 3 091 €,
des travaux sylvicoles sur les parcelles 13, 14 et 38 pour 1 383 €,
L'entretien des haies champêtres s 'est élevé à 210 €.

<u>Fonctionnement</u>
En 2018, les dépenses de gestion de la forêt communale sont de 8 959 € et les recettes s'élèvent à 19 261 € (cession aux affouagistes, vente de bois d'œuvre et location de chasse).

Actions municipales 2018

Médiathèque Municipale

8 place du 8 mai 1945 ☎ 03.83.24.96.82 ou 03.83.24.90.18

La médiathèque est cogérée par l'association Marbache-Lecture et la Commune.

Présidente de l'association Marbache-Lecture :
Mme Evelyne BECKER
Agent communal : Philippe GUERLOT

Horaires d'ouverture au public :
Lundi de 16 h à 18 h
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi de 14 h à 17 h

Le catalogue en ligne *: consultez la liste de tous les ouvrages disponibles à la Médiathèque de Marbache, avec, pour les adhérents, la possibilité de réserver directement en ligne sur le site* ***http://www.orpheemedia.com/marbache/opac_net/***

Cours d'informatique à destination des seniors

Les cours d'informatique à destination des seniors ont lieu tous les mardis et vendredis de 14 h 15 à 16 h 15. Les bases de l'informatique, bureautique, internet, photographies, matériel, sont abordées avec les participants.

Ces cours, qui sont assurés par Frédéric MULLER, ont lieu dans les locaux de la

Médiathèque Municipale
8 place du 8 mai 1945
54820 MARBACHE

Le tarif de l'activité est fixé à 2 € la séance
pour les marbichons et marbichonnes
et à 4 € pour les personnes extérieures à la commune.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 03.83.24.90.18.

Location du Centre Socioculturel

3 voie de Liverdun à Marbache *(capacité d'accueil : 60 personnes)*

Habitants de Marbache **:**	***Personnes ou associations extérieures*** **:**
➢ 1 journée en semaine : 110 € (dont 10 € OM*) 27,50 € d'arrhes ➢ 1 week-end ou 1 jour férié : 180 € (dont 20 € OM*) 45 € d'arrhes	➢ 1 journée en semaine : 170 € (dont 10 € OM*) 42,50 € d'arrhes ➢ 1 week-end ou 1 jour férié : 330 € (dont 20 € OM*) 82,50 € d'arrhes

Nettoyage :
Le nettoyage des locaux peut être réalisé par l'organisateur ou par les services de la mairie moyennant une participation financière (50 €).

Assurance :
Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile Locative" pour toute location est requise.

Caution :
Un chèque de caution de 700 € est demandé.

*OM : Ordures Ménagères

Le règlement est à disposition en mairie.

Le CCAS : Le Centre Communal d'Action Sociale

Mission du service
Le CCAS est un établissement public communal administré par un Conseil d'Administration et présidé par le Maire.
Outre son Président, Jean-Jacques MAXANT et son Vice-président, Philippe RUGRAFF, le Conseil d'Administration comprend des membres élus et nommés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Le CCAS anime l'action générale de prévention et de développement de la commune.

Le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion. Le CCAS de Marbache assure aux Marbichons, quel que soit leur âge, leur condition sociale ou les difficultés rencontrées, un service public au plus proche de leurs préoccupations.

Informations et accueil du public
Toute personne désirant obtenir des informations, des conseils ou une aide sur les questions de la vie quotidienne en lien avec d'autres partenaires (Centre Médico-social, CPAM…) peut contacter le CCAS au 03 83 24 90 18, Philippe RUGRAFF Adjoint au Lien Social ou Béatrice PERCEBOIS au 03 83 24 07 93.

Les aides sociales
Sur dossier, le Conseil d'Administration du CCAS peut apporter, après étude de la situation sociale et budgétaire, des soutiens financiers en cas de difficultés.
Différents types d'aides sont possibles :

- l'aide alimentaire : accès à la Banque Alimentaire,
- l'aide financière (aide directe ou prêt),
- l'aide à l'accès aux transports,
- l'aide au paiement de factures,
- les aides aux départs en colonie pour les enfants des personnes non imposables.

La Banque Alimentaire de Marbache
assure une distribution de denrées alimentaires aux personnes en difficulté et à faibles ressources le **troisième mercredi de chaque mois**.

Banques Alimentaires

« Aimer les autres et prendre soin d'eux, c'est agir avec humanité. Les comprendre, c'est agir avec vertu. »

Confucius

Actions municipales

Voyage des seniors à Saint-Pierre-la-Mer

Ils étaient 61 personnes à avoir pu profiter pleinement des bienfaits de la Côte Languedocienne.
Tout s'est très bien déroulé.
Tout le monde était ravi.
Ils ont visité Narbonne, Gruissan et Carcassonne.

Lors de la petite croisière sur le canal du midi, où ils ont traversé 7 écluses, ils ont pu pleinement apprécier le temps magnifique en cette région et des points de vue à couper le souffle.

Voyage des seniors à Crozon

Huit personnes de Marbache ont rejoint du 30 juin au 7 juillet 2018 le groupe du Bassin de Pompey pour un séjour organisé par la commune de Frouard qui partait dans le cadre des voyages ANCV à Crozon en Bretagne.

Ce séjour a eu un très grand succès dans cette belle région, l'hôtel était très bien et le personnel fort sympathique avec un directeur génial. Ils ont visité entre autre Brest, Quimper, Concarneau, le joli village de Locronan classé plus beau village de France, les pointes de la presqu'ile de Crozon et Camaret.

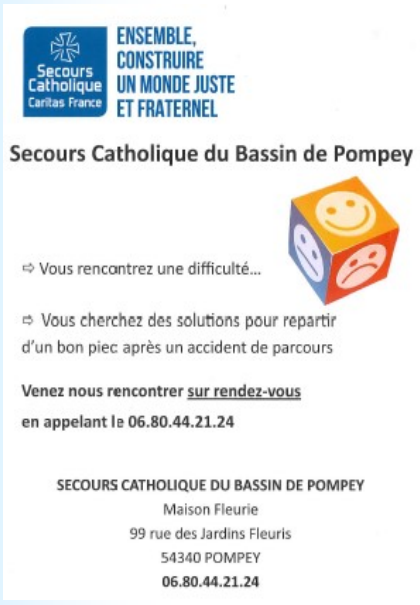

Organisation du Service Social Départemental
Site MDS POMPEY

Dans le but de réduire les temps d'attente pour les usagers et de mieux gérer les flux de demande, l'organisation du service social départemental du site de POMPEY a été modifiée depuis le mois de juillet.

A présent, les prises en charge sont réparties entre les professionnelles sans distinction de secteur géographique. Ainsi, chaque assistante sociale peut être amenée à recevoir toute personne résidant sur le territoire de la MDS de POMPEY.

Concrètement :

- **Les assistantes sociales continuent à assurer l'accueil des personnes qu'elles ont rencontrées au cours des 12 derniers mois.**
- **Les personnes non connues ou non reçues dans les 12 mois précédents se voient proposer un rendez-vous avec une assistante sociale. Ce premier accueil permettra de répondre à une demande ponctuelle.**

Si un besoin d'accompagnement à plus long terme est nécessaire, une assistante sociale identifiée assurera le suivi.

Néanmoins, un accueil régulier sur rendez-vous est maintenu à LIVERDUN (10 rue du Pré Saint-Nicolas - 03 83 47 88 19) et à FROUARD (21 rue de la Résistance – 03 83 47 88 19) pour faciliter l'accompagnement des personnes rencontrant d'importantes difficultés de mobilité.

Pour toutes sollicitations, les professionnelles sont joignables au 03 83 47 88 19 ou par mail à l'adresse suivante : mdssitepompey@departement54.fr

Population

Etat civil

Ils se sont installés à Marbache cette année :

M. LARIVIÈRE Mickaël
2 allée Victorine

Mme BERNARD Lou et Mme FAHY Adeline
1 chemin de l'Écluse

M. LARUE Didier
3 chemin de Saizerelle

M. VENNER Nathan et Mme REINHARD Célia
17 A chemin des Roches

M. DRAPPIER Christophe et Mme MAGNIER Carole-Anne
1 A rue Aristide Briand

Mme PLICHET Valérie
10 rue du Ruisseau

Mme LAFONTAINE Audrey
15 rue du Ruisseau

M. BETTSATTER Marc
43 rue Jean Jaurès

M. BONNET Laurent
43 Bis rue Jean Jaurès

M. VERNIER Claude et Mme SCHMITT Astrid
11 impasse de Bourgogne

M. VIRIOT Alexandre et Mme GUILLEREY Mélanie
41 rue Clemenceau

M. CHARBONNIER Loïc et Mme BER Coralie
37 rue Clemenceau

M. DURON Julien et Mme GERARDIN Camille
32 rue Aristide Briand

M. LAMY Florian et Mme LETURCQ Michelle
9 route de Millery

M. et Mme LEDOUX Francis et Rachel
143 bis rue Jean Jaurès

M. MORIN Thibault et Mme COLLIGNON Delphine
17 C chemin des Roches

M. POTIER Ludovic et Mme HOLLARD Prescillia
2 Bis voie de Liverdun

M. MARCHAL Benoît et Mme DEPARDIEU Céline
6 avenue Foch

M. BRUNEAU Kévin et Mme SCHNEIDER Océane
1 place du 8 mai 1945

Mme CAMPORESI Laëtitia et Mme SOUDANT Sandrine
38 rue Clemenceau

M. BARBIER Florian et Mme DIETERLING Fanny
105 rue Jean Jaurès

M. VOLODINER Olivier et Mme BEZAÏ Vanessa
71 rue Clemenceau

Etat civil

Ils nous ont quittés :

M. PALTA Taylan
14 janvier 2018

M. DESGARDINS Guy
7 février 2018

M. GODFROY Nicolas
14 février 2018

M. BATT Maurice
24 mars 2018

Mme HIPSCH Andrée née SOLDNER
21 avril 2018

Mme MEYER Marie-Thérèse née DIEBLING
8 mai 2018

M. MEGE Gaylor
9 mai 2018

M. NEVEU Jean-Marc
26 mai 2018

Mme LALLEMAND Germaine née MORLOT
13 juin 2018

Mme BARRERO Célia née ALFONSO-GONZALES
18 juin 2018

M. TUREK Marcel
26 juin 2018

Mme REVIRE Virginie née HENRY
3 juillet 2018

M. PIETA Francis
13 juillet 2018

M. MIQUEL Pierre
24 juillet 2018

M. THOUVENEL René
18 septembre 2018

Mme GILLE Marie-Thérèse née GÄHNKÉ
21 septembre 2018

M. COLLINET Jean-Pierre
3 décembre 2018

Mme PARISSE Marthe née LAPOINTE
5 décembre 2018

Les bébés de cette année :

SAUTRON Kélya
née le 22 juillet 2018

HEIMFERTE Ilyana
née le 18 septembre 2018

HAHL Martin
né 26 septembre 2018

HAUVILLE Noam
né le 4 octobre 2018

DRAPPIER Charlie
née le 10 novembre 2018

GUERIN Alix
née le 12 novembre 2018

RUSÉ Timéo
né le 15 novembre 2018

Ils se sont mariés cette année :

M. BASTEPE Hayrullah et Mme COSKUN Fadime
20 janvier 2018

M. GUERLOT Guillaume et Mme NEVEU Aline
14 avril 2018

M. OLÉ Amand et Mme GERANT Chloé
19 mai 2018

M. PIERRON Stéphane et Mme CHOULEUR Karine
19 mai 2018

M. SCHMITT Nicolas et Mme MAIRE Émilie
23 juin 2018

M. AROLLI Roméo et Mme BRONNER Muriel
21 juillet 2018

Notre doyenne

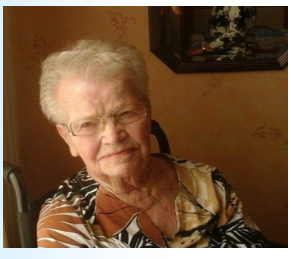

Madame Gilberte MATHIOT
épouse CLAUDE

Née à Domèvre-en-Haye
le 27 janvier 1922

Elle a épousé Lucien CLAUDE
le 29 avril 1946 à Limey
Le couple a eu 2 enfants :
Christian né le 9 novembre 1947
Jean Luc né le 25 octobre 1949

Notre doyen

Monsieur Casimir HAZLA

est né le 18 novembre 1923
à Strzalkowice en Pologne.

Il a épousé Hélène KOWALCZYK
le 2 novembre 1954 à Nancy.

Il est père de 2 enfants :
Marie-Louise née en 1955
Richard né en 1957.

La famille HAZLA s'est installée dans notre commune le 1er juin 1969.

Associations

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)	M. CHRIST Frédéric christ.ttb@gmail.com	21 rue de Goin 57420 VIGNY	06 74 41 48 81
AVANT-GARDE	M. JOLY Philippe claudinejoly@free.fr	7 clos de la Grande Chevreuse 54820 MARBACHE	03 83 24 01 44 06 14 98 41 79
CLUB D'HISTOIRE LOCALE	M. BOISSEAU André andre.boisseau@laposte.net	20 chemin de la Fontaine à Vie 54820 MARBACHE	03 83 24 97 45 06 80 70 13 91
CLUB DES SENIORS	M. ROBIN Gilbert gilou.robin@live.fr	8 bis rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	03 54 59 87 52
COMITÉ DES FÊTES (CFM)	Mme JOLY Claudine president.cfm@gmail.com	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	06 15 16 25 07
MARBACHE LECTURE	Mme BECKER Evelyne bibliothequemarbache@wanadoo.fr	8 Place du 8 mai 1945 54820 MARBACHE	06 71 68 58 12
MARBACHE LOISIRS	Mme SCHMITT Laïla laila.schmitt@free.fr	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	03 83 24 04 34 06 41 98 31 30
LES MARBICHOUX	Mme ROCH Mélanie nanieje@msn.com	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	06 33 09 74 29
LES MÉNILEUX	M. GROSSELIN Renaud renaud_g@hotmail.fr	6 place du 8 mai 1945 54820 MARBACHE	06 27 29 23 76
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)	M. MAXANT Daniel d.maxant@free.fr	rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 62 78 15 53 09 50 73 93 37
OLYMPIQUE MARBACHE BELLEVILLE DIEULOUARD (OMBD)	M. BORY Sébastien sb54.iphone@gmail.com	Stade Municipal voie de Liverdun	06 03 18 22 56
SOLID'AIDES 54	Mme CADERT Marie Pierre solidaides54@gmail.com	16A Chemin de la Fontaine à Vie 54820 MARBACHE	06 11 83 85 04
TÉLÉVISION LOCALE DE MARBACHE (TVLM)	Mme FOUQUENVAL Olivia olivia2a@free.fr	64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	03 83 24 99 35 06 86 36 05 93

COMITÉ DES FÊTES MARBACHE

Voilà maintenant 31 ans que le Comité des Fêtes de Marbache œuvre pour permettre l'expansion de la vie culturelle et associative de notre commune. Les bénéfices récoltés lors des différentes manifestations ont permis d'investir dans du matériel, parfois très onéreux, et qui sert tout au long de l'année à toutes les associations du village.

Nous avons commencé cette année par la Marbi'Gourmande le dimanche 3 juin. Cette nouvelle édition a attiré 187 personnes.

La 1ère étape fut l'ancienne brasserie. L'Harmonie de l'Avant-Garde tenait le stand. Alors que certains servaient les marcheurs, les autres enchaînaient des morceaux de musique.

Après un court parcours rue Jean Jaurès, ils arrivent au stand des « entrées », chemin de la Grande Chevreuse, tenue par Les Marbichoux sous le son des Ménileux.

Puis ce fut la montée pour arriver au stand « plat principal » qui a été servi par l'équipe de la MJC. Du côté musique, Titou a mis le feu, si bien qu'il fut parfois difficile de reprendre le chemin.
Vivement la descente, le stand fromage se peaufine à l'horizon. L'équipe du Club d'Histoire Locale était prête pour accueillir tout ce monde.

Arrivée au château. L'équipe du matin qui avait accueilli les participants (les membres de Marbache-Lecture, Marbache-Loisirs et les bénévoles) avaient préparé un café gourmand agrémenté de quelques bulles avec des notes d'accordéon de Francis Erb.
Ce fut une belle journée ensoleillée qui a été mis en image par les membres de TVLM.

Le mois de juillet est arrivé bien vite, comme les autres années, le 13 juillet au soir, possibilité de se restaurer avant les feux d'artifice des Dompteurs d'Etoiles suivi du bal populaire jusqu'au milieu de la nuit.

À peine le temps de se reposer un peu, et voici le vide-greniers. Nouvelle formule dans le vieux village, dans et autour du parc du château. L'accueil fut mitigé pour cette première organisation hors de la rue Clemenceau. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine. Quelques modifications seront apportées afin de satisfaire au mieux les brocanteurs et les visiteurs.

Pour finir l'année, nous avons eu notre AG le vendredi 9 novembre 2018. L'équipe du CFM ne change pas, toutefois nous accueillons un membre supplémentaire qui rajeunit le bureau, il s'agit de Mehdi Olivieri.

Notre premier rendez-vous :
Dimanche 19 mai 2019 pour la **Marbi'Gourmande.**

Le nouveau bureau :

Présidente : Claudine JOLY
Vice-Présidente et Secrétaire : Séverine D'APRILE
Vice-Président : Lucas POIRSON
Trésorier : Philippe JOLY
Trésorier Adjoint : André BOISSEAU
Secrétaire Adjointe : Pierrette ROBIN
Assesseurs :

- Anthony DITTE
- Thibaut ERB
- Amélie GODENIR
- Denis MAILLARD
- Daniel MAXANT
- Mehdi OLIVIERI
- Gilou ROBIN

CLUB DES SENIORS
MARBACHE

Association Loi 1901
Président : Gilbert Robin
Siège social :
8 bis rue Aristide Briand
54820 MARBACHE

gilou.robin@live.fr

Voici quelques mois, je prenais la succession de la Présidence du Club des Seniors Marbichons « à notre regretté René THOUVENEL, trop vite disparu le 18 septembre 2018 », dans l'espoir de poursuivre avec brio tout ce qui a été construit depuis ces vingt dernières années.

Cette année encore, pas moins de 10 manifestations ont été organisées avec succès :

le 11 janvier : la galette des rois.

le 24 février : Assemblée Générale, date à laquelle j'ai été élu Président.

le 25 mars : le repas de printemps à la salle de la Mairie.

Le 26 avril : pas moins de 45 personnes ont participé à notre sortie, qui s'est déroulée de la façon suivante :

- le matin : représentation publicitaire au restaurant « La Lorraine » à KOENIGSMAKER,
- l'après-midi : croisière sur la Moselle à REMICH (Luxembourg).

Tout le monde est rentré ravi de cette belle journée.

Le 17 mai : premier repas sous le chapiteau dans le parc, avec au menu un succulent couscous.

Les 5 juillet et 23 août : pique-niques dans le parc du château. Le 23 août, nous avons fêté les 20 ans de l'association où notre cher René nous avait réalisé un superbe décor. Un beau gâteau en forme de cœur avait été réalisé par Éric Traiteur.

Le 21 octobre : repas d'automne à la salle de la Mairie où les seniors ont dégusté une choucroute royale.

Le 13 décembre : goûter de Noël à la salle des fêtes de la Mairie.

Présentation :

Le Club se réunit une fois par mois, à 20 h 30 au Centre Socio-Culturel.
N'hésitez pas à rejoindre les membres du Club si vous le souhaitez, ou à assister à l'une de nos réunions, vous serez les bienvenus.

Membres du bureau :

Président	:	André BOISSEAU
Vice-Président	:	Michel HARREL
Secrétaire	:	Christine HARREL
Trésorière	:	Céline MOREAUX
Membres Actifs	:	Frédéric LOTH - Philippe LOTH
		Eric et Nathalie EBELMANN
		Denis MAILLARD- Gaby MARTIN - Laurent GENIN
		Anne-Marie IZQUIERDO - Francis ERB
		Michel HOFFMANN

Contact :

Siège Social : 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE
Téléphone : André BOISSEAU : 06.80.70.13.91 ou 03.83.24.97.45
Courriels : andre.boisseau@laposte.net
histoire.locale.marbache@gmail.com
Blog: http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/

Visitez notre blog, vous visualiserez les photos de toutes nos manifestations.

Publications :

Le Club d'Histoire Locale de Marbache propose ses publications à la vente.
Liste de celles-ci sur le blog : http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/
ou adressez vous à : André BOISSEAU (Président) 06.80.70.13.91

ooooooo

Le Club d'Histoire Locale de Marbache a pour but :

. De rechercher tout ce qui se rapporte à la vie passée de Marbache jusqu'aux évènements plus proches et vécus par certains d'entre nous.
. De retracer aux différentes époques la façon de vivre, les ressources, les lieux, l'environnement, le développement de la civilisation, etc.
. De mettre en valeur ce passé et la place tenue par nos Ancêtres dans l'environnement lorrain.
. De diffuser des connaissances acquises pour mieux faire connaître Marbache à ses habitants et contribuer à son développement culturel.

BOURSE AUX ANTIQUITES MILITAIRES (Militaria et Chasse)
Dimanche – 4 mars 2018

Organisée par notre Club, en partenariat avec l'Association Air et Eau de Villey-Saint-Etienne, c'est la 6ème fois que cette manifestation a lieu à Villey-Saint-Etienne.

La grande salle polyvalente était transformée pour un jour en un musée bien spécial de 7 heures jusqu'à 18 heures. La même passion a réuni une trentaine d'exposants et plus de 200 visiteurs venus de diverses régions.

Tout collectionneur contribue à la sauvegarde d'une partie du patrimoine historique en restaurant une arme ancienne, un uniforme ou tout autre objet.

Devant le succès de cette bourse aux antiquités militaires (Militaria et Chasse), les organisateurs la reconduiront **dimanche 3 mars 2019**, au même endroit.

Crédit photos : Christine Harrel

ACTIVITE GENEALOGIE

L'activité Généalogie a démarré en 2016.

Anne-Marie IZQUIERDO a proposé la mise en place de cette nouvelle activité et a animé l'atelier 2 fois par mois, tout au long de l'année. Pour toute inscription, une adhésion annuelle au Club est obligatoire.

Photos anciennes de classe

On regarde une de ses ***photos de classe***... et c'est toute une ambiance qui ressuscite !
Nous sommes à la recherche d'anciennes photos de classe pour constituer un album qui sera ensuite publié.

Cartes postales de Marbache

Les vues d'époque permettent de restituer aujourd'hui un pan de l'histoire du village.
Le Club collectionne aussi les cartes postales pour en faire un album.

N'hésitez pas à nous confier vos photos de classe ou vos cartes postales,
nous en ferons une copie avant de vous les restituer.

SALON MULTI-COLLECTIONS (bourse-échanges)
Dimanche 23 septembre 2018

Le Club d'Histoire Locale a choisi pour sa manifestation annuelle 2018 le thème du Salon multi-collections (Bourse/Echanges).

Le dimanche 23 septembre, le point incontournable était la salle d'exposition où, pour le plaisir des yeux, étaient réunies plusieurs collections spéciales et originales appartenant à des collectionneurs particuliers, celles-ci n'étant pas à vendre ni à échanger. Il y avait des chapeaux haut-de-forme et melon, des machines à coudres, des poupées et baigneurs, des uniformes, un tourne-disques, des chouettes, des coupe-papiers datant de la guerre, des fers à repasser, des pierres et fossiles, des coquillages, des pièces de monnaie, des képis, des épées, des casques, etc.

Sous le chapiteau, le salon a battu son plein, il a connu une belle affluence tout au long de la journée. Les collectionneurs avertis, amateurs ou professionnels habitués de ce type de rendez-vous ont arpenté les allées très tôt, recherchant l'objet rare qui manque dans leur collection.

La trentaine d'exposants avait ouvert leur caverne d'Ali Baba.

C'était l'occasion pour tous de dialoguer, rencontrer, échanger, découvrir ou vendre des pièces de collection telles que : cartes postales anciennes, timbres, monnaies, vinyles, fèves, muselets, et bien d'autres objets divers.

A n'en pas douter, tous les passionnés ont trouvé « chaussures à leurs pieds ».

Curiosité, insolite, diversité et convivialité, « il n'y a pas d'âge pour être intéressé, la collection rassemble toujours auprès de tous, les publics sur plusieurs générations » reconnaît André Boisseau, le Président du Club, ravi du succès rencontré pour ce 1er salon.

Crédit photos : Christine Harrel

JOURNEES DU PATRIMOINE
Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018

C'est la 3ème année que le Club participe, en partenariat avec la Municipalité, à la mise en place des journées du patrimoine qui ont eu lieu les 15 et 16 septembre 2018. Près de 200 visiteurs ont découvert l'exposition à l'entrée de la galerie de la mine exploitée de 1856 à 1956, préparée avec minutie par Marie-Claire et Jean-Louis Klut, avec l'aide de Claude Gitzhoffer pour apporter ses témoignages et répondre aux questions des visiteurs.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018
CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918
Dimanche 11 novembre 2018

À l'occasion du centenaire de l'Armistice
de la guerre 1914-1918,
le Club d'Histoire Locale de Marbache
a organisé une exposition
sur le thème :

« La vie pendant la grande guerre à Marbache »

du 8 au 13 novembre, à la salle des fêtes de la Mairie.

Deux figurants en tenue de poilus ont participé au défilé, à la cérémonie au monument aux morts et à l'exposition.

Les enfants du groupe scolaire ont été invités à visiter l'exposition.

ASSEMBLEE GENERALE 2019

Notre Assemblée Générale a eu lieu Samedi 9 février 2019 à 17 heures
à la salle des fêtes de la Mairie.

Un diaporama photos-vidéos des activités 2018 a été présenté sur écran.

Le Club d'Histoire Locale de Marbache remercie tous les bénévoles qui leur ont donné une aide précieuse à l'occasion de ses manifestations.

RAPPORT D'ACTIVITES 2017/2018

L'association «Les Marbichoux», créée en 2001 par des parents d'élèves de l'école maternelle et sa direction, a vocation à apporter un soutien financier aux écoles de Marbache, pour l'achat de matériel ludo-éducatif.

Cette chance pour les enfants est un défi bien agréable pour les parents bénévoles.

Chaque année, l'association a à cœur d'organiser de nombreuses manifestations : bourse aux jouets, marché de Noël, vente d'agrumes, vente d'objets avec dessins des enfants, marché aux fleurs, kermesse des écoles de Marbache, loto, vente de sapins, de galettes ou encore de chocolats.

Ce qui anime les Marbichoux ? L'envie de faire plaisir et la créativité, pour enchanter les enfants, petits et grands.

Cette année encore, les bénéfices de nos manifestations ont permis aux Marbichoux de verser aux écoles maternelle et élémentaire la somme de 3 000 euros à chacune d'entre elles.

De plus, c'était un grand plaisir d'offrir aux enfants des deux écoles un spectacle de fin d'année, en juin. En associant magie et univers médiéval, les rires des enfants ont été lumineux.

Les Marbichoux remercient l'ensemble des personnes bénévoles, ainsi que les membres des autres associations de la commune, particulièrement le Comité des Fêtes la mairie, Marbache-Loisirs et la MJC, qui ont apporté leur aide tout au long de l'année.

Devenir Marbichoux est un engagement, dans la bonne humeur et la solidarité. Chacun s'investit en fonction de ses possibilités et de ses talents, mais toujours avec le sourire.
Toutes les petites mains sont nécessaires. Si les membres sont les mains créatives et bricoleuses, celles des bénévoles sont indispensables par leur généreuse aide lors des manifestations. Alors si l'aventure vous tente, pas d'hésitation : rejoignez la joyeuse équipe des Marbichoux ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues à nos côtés !

L'équipe des Marbichoux

25 et 26 novembre 2017
BOURSE AUX JOUETS ET A LA PUERICULTURE

Cette année, l'association a changé l'organisation du dépôt des articles en proposant un jour unique : le mercredi 22 novembre de 9 h à 20 h. La vente a eu lieu le samedi et le dimanche suivant, respectivement de 9 h à 18 h et de 9 h à 13 h, avec restitution de 15 h 30 à 17 h.
Comme toujours, les bénévoles ont répondu présents la semaine pour la réception des lots, le vendredi soir pour la mise en place ainsi que le week-end pour la vente.
Comme l'an passé, nous pouvons nous féliciter du succès de l'opération, et remercier les bénévoles pour leur investissement. La bourse représente un service apprécié des Marbichons et un rendez-vous incontournable avant Noël.
Un grand merci à Marbache Loisirs qui nous a laissé sa salle du mercredi au dimanche soir.

2 décembre 2017
SAPINS DE NOEL

Cette année les Marbichoux se sont associés à l'entreprise Jardiland, afin d'organiser une vente de sapins de Noël sur la commune, avec possibilité de livraison à domicile. 20 sapins ont été commandés.

Décembre 2017 et février 2018
OPÉRATION AGRUMES

L'année précédente, l'opération agrumes avait été initiée par les classes de CE2 et de CM2 afin de récolter de l'argent pour diminuer le coût de la classe verte pour les familles. Nous avons convenu avec les enseignants que les Marbichoux continueraient l'opération les années où il n'y aurait pas de classe verte. L'opération a été un véritable succès et les deux livraisons d'agrumes ont eu lieu en décembre et en février. Les Marbichons ont donc fait le plein de vitamines pour l'hiver.

15 décembre 2017
MARCHE DE NOEL

Les Marbichoux ont fait preuve de créativité pour ce nouveau marché de Noël, où les familles ont pu faire le plein de décoration de Noël, et les enfants ont passé un agréable moment entre les différents jeux proposés : jeux en bois, chamboul'tout, pêche à la ligne, tir à la peluche et la photo souvenir avec le Père Noël ! Les crêpes et le vin chaud ont eu le même succès, avec la découverte des churros en plus !
Les Marbichoux ont offert à chaque enfant scolarisé dans les écoles de Marbache un chocolat chaud et un ticket jeu.
L'équipe des Marbichoux remercie vivement le Comité des Fêtes ainsi que les enseignants et tous les bénévoles qui nous ont aidés dans la réalisation de cette manifestation.

Mars 2018
CHOCOLATS DE PAQUES

La vente de chocolat pour les fêtes de Pâques n'a pas eu un franc succès dans les écoles. Il y a eu peu de commandes (5 au total).

18 mars 2018
LOTO

Le loto des familles a été renouvelé cette année et proposé le dimanche 18 mars de 14h à 18h.
Beaucoup de personnes se sont déplacées (environ 80) et nous avons dû refuser des participants, victime de notre succès.
L'ambiance était garantie et les plaisirs sucrés confectionnés par les Marbichoux ont été appréciés par tous.

Avril 2018
OBJETS PERSONNALISÉS

L'organisation d'une vente de mémo personnalisé avec les dessins des enfants réalisés en classe. Un joli souvenir qui est attendu par les familles !

13 mai 2018
MARCHÉ AUX PLANTS ET AUX FLEURS

Le Marché aux fleurs des Marbichoux devient le rendez-vous des jardiniers et a toujours autant de succès !
L'offre de fleurs est toujours effectuée par le « Domaine des Eaux Bleues », et l'association Lortie complète celle-ci avec ses légumes et aromates bio.
Nous remercions vivement la Mairie qui a autorisé l'association à stocker les plateaux de plantes dans le hall.

25 juin 2018
SPECTACLE OFFERT AUX ECOLES

Les membres de l'association ont souhaité offrir un spectacle à tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Marbache. Les enfants ont été transportés à l'époque médiévale où ils ont découvert avec beaucoup d'humour et de magie un spectacle qui a ravi petits et grands !
Nous remercions la Mairie pour le prêt de la salle des fêtes pour cet évènement, ainsi que l'aide des services techniques pour l'installation et le rangement des décors pour le spectacle.

L'AVANT GARDE
HARMONIE DE MARBACHE

Notre harmonie est toujours présente lors des évènements importants de notre commune.

Cette année encore, elle a été au côté des Marbichons lors des commémorations du 8 mai, de la fête Patronale et en particulier le 11 novembre. Ce fut un moment très émouvant lorsque les 4 trompettes ont fait retentir le « Cessez-le-feu » dans 4 coins de Marbache, puis la Marseillaise reprise par les participants, l'Hommage aux Poilus : un morceau musical écrit pour la circonstance par Alain Crépin puis la Madelon pour rendre hommage aux femmes qui eurent un rôle important pendant ce terrible conflit.

Mais l'année a démarré par le concert de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey à Custines où certains de nos musiciens participent.

Puis le 28 avril, ce fut le concert annuel, toujours apprécié, dans la salle de la mairie.

Comme cela devient un « incontournable », l'orchestre a tenu le stand « apéro » lors de la Marbi'Gourmande organisée par le Comité des Fêtes. Cette année, nous étions installés dans l'ancienne brasserie.

Notre formation est également connue hors de Marbache, elle s'est retrouvée à Montauville le 23 juin pour « Montauville en Fêtes ».

L'AVANT GARDE
HARMONIE DE MARBACHE

Le 9 septembre, ce fut sur la place Duroc à Pont-à-Mousson que l'on pouvait écouter l'Avant-Garde dans le cadre du Festival des Notes et des Toiles.

Décembre arrive et les musiciens répètent avec l'Orchestre d'Un Soir pour préparer le concert du Téléthon le 8 décembre à Maidières.

Pour terminer l'année, c'est un concert de Noël qui est donné à Frouard avec l'École de Musique.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web : http://lavantgarde.free.fr
ou sur Facebook : L'Avant-Garde de Marbache, orchestre d'harmonie

Si vous voulez vous joindre à nous, il suffit de pousser la porte de la salle de répétition, le vendredi à partir de 21 h jusqu'à 22 h 30, place du 8 mai 1945.

Notre bureau :

Président	:	Philippe JOLY
Vice-président	:	Jean-Luc AMBROZIAK
Trésorière	:	Maryse MOISSETTE
Secrétaire	:	Claudine JOLY
Chef de Musique	:	François PELLETIER
Membres	:	Nathalie EBELMANN
		Éric EBELMANN

MARBACHE LOISIRS

Notre année 2018

Sortie culturelle très appréciée des adhérents

Visite de l'Abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, monument du XVIII^{ème} siècle.

Pique-nique en juillet, à l'intérieur du château à cause de la canicule, dans une ambiance très conviviale avec surprise pour chaque participant.

Visite au Salon d'Automne International de Lunéville, pour les membres de l'atelier peinture.

Rejoignez-nous, en toute détente

le jeudi soir à partir de 20h.

MARBACHE LOISIRS

Cette année encore, nous étions présents à la fête des courges avec nos ouvrages en tricot, crochet, peinture, carterie, et nos créations en mosaïque.

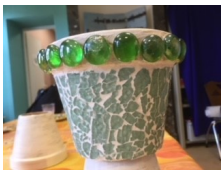

Nous sommes désormais 6 personnes
à pratiquer ce loisir.
Nous pouvons encore accueillir quelques personnes
intéressées par cette activité, le vendredi à partir de 14 h

Repas des Adhérents le 18/11/2018

Le traditionnel repas de fin d'année, s'est déroulé dans une très bonne ambiance, car après un bon déjeuner, nous avons mis à l'honneur Monsieur Turek qui fêtait ses 90 printemps ce même jour.

Notre fin d'année s'est terminée par une visite aux ateliers de la chocolaterie Batt à Nancy.

Nous tenons à remercier les bénévoles, pour le travail accompli, sans qui rien ne pourrait se faire.

Bureau

Présidente :	Laïla Schmitt
Secrétaire :	Jacqueline Hubert
Trésorière :	Rolande Schmitt

Les actions de Marbache Lecture en partenariat avec la Commune

Informatique à la Médiathèque

Deux Ateliers, les mardis et vendredis après-midi.
Durant l'année, une douzaine de personnes, seniors ou débutants, viennent à la Médiathèque pour découvrir, s'initier ou se perfectionner à la pratique de l'informatique et de certains logiciels. C'est l'occasion de se retrouver dans une ambiance studieuse mais toujours très conviviale.

Rétrospective de l'année

Février

Exposition d'une trentaine d'abécédaires, pour petits et grands, avec des illustrations ou des découpages magnifiques.

Début mars

Exposition de l'atelier de peinture enfants de Belleville avec une démonstration de Scrapbooking, le 17 mars.

Juin

L'exposition de l'année, "Anuki, le petit indien", un ensemble de panneaux interactifs ou tour à tour les enfants dessinent sur tableaux effaçables, réalisent des puzzles ou des rébus magnétiques. Les enfants du CP-CE1 accompagnés de leur enseignante Sophie Deleys nous ont rendu visite, les plus grands ont effectué le tour des activités pendant que les plus petits écoutaient l'histoire d'Anuki sous la forme d'un raconte-tapis.

Vendredi 8 juin

Remise des prix du concours de poésie sur le thème "Ensemble". Cette manifestation s'est déroulée dans la cour de l'école élémentaire sous les yeux admiratifs des parents. Les enfants ont lancé la cérémonie en chantant la chanson de Grégoire "Toi plus moi", ensuite une grande partie des nominés ont accepté de lire leurs poèmes.

Avec la participation de tous les enfants de l'école élémentaire et de 12 extérieurs, nous avons recueilli 112 poèmes. Un prix spécial ado a été remis à Margot Lignier pour son poème mais aussi pour sa participation à tous les concours depuis son plus jeune âge. Nous remercions la commune de Marbache et Monsieur le Maire pour les arbres offerts à chaque classe, la Médiathèque Départementale pour les chèques "Lire", les enseignants pour leur implication, les parents pour les gâteaux, les bénévoles, le service technique et le CFM pour le matériel.

Merci aussi à Patrick de Brousse, Grand Maître de la Confrérie Gourmande du Macaron et de la Bergamote de Nancy pour sa présence.

Le mercredi suivant, une petite cérémonie a eu lieu, sous la surveillance de Mathieu, notre paysagiste local, afin de planter les cinq arbres sur le terrain derrière le groupe scolaire.

Centre de loisirs de l'été

Les enfants, dont certains découvraient la médiathèque pour la première fois, ont pu bénéficier de l'exposition "Les livres c'est bon pour les bébés" et choisir entre deux activités :
Lecture à voix haute des albums, "un train passe" de Donald Crews, "deux grenouilles" de Christopher Wormell et "les trois brigands" de Tomi Ugerer ou un raconte tapis 'Anuki, le petit indien'.

Exposition culturelle "La passion du bois"

Parallèlement aux journées du patrimoine et la visite du bois de Marbache, nous avons accueilli une exposition émanant de la Médiathèque Départementale "la passion du bois", avec des affiches et des livres. Les visiteurs ont pu découvrir l'utilisation du bois dans tous les domaines ainsi que les techniques de transformation. Notre artiste local André Munier nous a fait l'honneur d'exposer quelques une de ses sculptures en bois.

Centre de loisirs d'Octobre

Pour la période des vacances d'automne, les 34 enfants du centre aéré ont pu bénéficier des trois activités préparées par nos soins, un Kamishibaï « le dragon de Cracovie » et une lecture à voix haute « le déjeuner de la petite ogresse » de Anaïs Vaugelade, un conte pour les plus petits « le croqueur de cauchemars » de Kochka et pour les plus grands la fabrication d'un mobile avec des figurines d'Halloween à colorier et à découper.

Dans le cadre du festival "les colporteurs d'histoires"

Nous sommes allés, Philippe et moi assister au démarrage du festival, une balade contée par Pascal Salzard dans les ruelles du vieux Liverdun, suivie de l'inauguration officielle.

Le mercredi suivant, à 9 h 30 nous avons accueilli Andrée Fischer, lectrice à voix haute, et une quinzaine d'enfants pour un "tapis-nourse" intitulé :

« Mais où est passée la souris verte ».

Samedi 27 octobre

Nous avons invité les enfants à nous rejoindre, une dizaine sont venus, pour fabriquer des araignées pompons pour fêter Halloween.

Novembre

Le 3 novembre, nous avons accueilli conjointement Céline Albert et sa fille Zoé, la première pour le vernissage de l'exposition de ses tableaux qui a duré trois semaines et la seconde, pour une séance de dédicaces de son premier roman "Zita et les cinq mondes".

Décembre

Pendant les vacances de Noël, une animation a eu lieu avec Gaëlle Chauveaux du « Magasin des Mots », rue de la Source à Nancy, dont le thème était la création d'objets poétiques pour la fin d'année.

Nous remercions tout particulièrement la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle et son personnel pour son soutien tout au long de l'année, sous la forme de prêts d'expositions, de supports, de raconte-tapis et de conseils qui nous permettent d'animer pleinement cette structure.

Et pour l'année 2019 :

- des expositions
- des animations pour les enfants des centres aérés et pour tous pendant les vacances scolaires
- une soirée contes avec le conteur Serge Laly (petite restauration et animation)

Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 18h
Mercredi de 13h30 à 16h30
Samedi de 14h à 17h

Bureau

Présidente :	Evelyne Becker
Vice-présidente :	Christiane Doyotte
Secrétaire :	Elisabeth Rochatte
Trésorière :	Marie France Fraichard

- Tél. : 03 83 24 96 82
- Email : bibliothequemarbache@wanadoo.fr
- Catalogue en ligne : www.orpheemedia.com/marbache/opac_net

Cotisation annuelle (de date à date) 13 € + 3 € par carte supplémentaire

Les bénévoles de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019

Bonne lecture à tous
et n'hésitez pas à venir pousser la porte de votre médiathèque !

MJC : les manifestations 2018

Carnaval

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous vous annonçons le retour de la marbichonne, le dimanche 7 avril 2019.

13ème Fête de la Courge

Chasse aux œufs de Pâques

Fête de la Saint-Nicolas

OK Chorale lors du concert Chœur de chorales

Les energu'scène

Le Conseil d'Administration :

Daniel Maxant :	**Président**
Nathalie Gravejat :	**Vice Présidente**
Pierrette Robin :	**Secrétaire**
Thibault Erb :	**Secrétaire adjoint**
Olivia Fouquenval :	**Trésorière**
Eric Schmitt :	**Trésorier adjoint**

MJC MARBACHE

Pour tout renseignement complémentaire :
d.maxant@free.fr 06.62.78.15.53
mjcmarbache.fr 03.83.24.02.77

Maison des Jeunes et de la Culture
Activités 2018 - 2019

Activités	Jour et Horaires	Prix pour une année	Lieu	Renseignements
FITNESS	Mardi 19 h 30 - 20 h 30 20 h 30 - 21 h 30	100 €	Préau de l'école	Séverine D'APRILE Tél. : 06 80 77 13 88
CHORALE	Lundi 20 h 30 – 22 h 00	120 €	Mairie	Philippe GUERLOT Tél. : 06 81 25 36 84
DANSE MODERNE JAZZ (4 groupes, enfants et adulte)	Mardi 16 h 30 - 19 h 30 (Selon l'âge)	100 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 06 19 98 53 75
TAI CHI	Jeudi 18 h 30 – 19 h 30	100 €	Préau de l'école	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06 86 36 05 93
DANSE COUNTRY Débutant Intermédiaire	Mardi 20 h 00 – 21 h 21 h 00 – 22 h	20 €	Mairie	Pierrette ROBIN Tél. : 06 19 98 53 75
CIRQUE (à partir de 7 ans)	Mercredi 17 h 00 – 18 h 30 (12 enfants maximum)	50 € à l'année	MJC	Fréderic MULLER Tél. : 06 33 13 08 22
GYM DOUCE	Mercredi 19 h 30 – 20 h 30	100 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 06 19 98 53 75
ROTIN	3éme Jeudi du mois 20 h 00 à 22 h 30	Selon l'objet réalisé	MJC	Corinne SCHMITT Tél. : 06 12 21 49 99
GUITARE	Jeudi et vendredi 17 h 00 – 21 h 00	110 €/trimestre (selon la durée du cours)	MJC	Thierry LEMAIRE Tél. : 06 80 06 39 08
FOLK	Vendredi 20 h 30	20 €	MJC	Pierrette ROBIN Tél. : 06 19 98 53 75
ECOLE CYCLO VTT	Samedi A partir de 14 h 00	30 € Licence FFCT + carte mjc	Départ MJC	Jean-Marie PINOLI Tél. : 03 83 24 95 94 Daniel OTAVA Tél. : 06 75 56 85 12
ZUMBA DOUCE	Mercredi 10 h 30—11 h 30	120 €	Mairie	Sylvie GAEHNKE Tél. : 06 74 76 53 00

Pour toutes les activités, il est demandé à chaque adhérent un **engagement à l'année et la CARTE MJC** qui est pour les habitants de Marbache de :

- 8 € jusqu'à 18 ans,
- 10 € pour les plus de 18 ans

Et de 12 € pour les adhérents **extérieurs** à Marbache.

(Possibilité de déduire l'aide de la CAF (50 €), fournir l'attestation)
Tarif dégressif à partir de la 2ème activité ou 2ème adhérent.

TéléVision Locale de Marbache

Toutes nos émissions sont émises sur :

- YouTube : www.youtube.com - TVLMARBACHE
- Le site de la mairie de Marbache : www.marbache.fr : rubrique « Culture et Loisirs » - TVLM – Les émissions sur YouTube
- Sur notre blog http://tvlmarbache.blogspot.fr/

Pour nous contacter :

TVLM : 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE
Téléphone : 06.86.36.05.93 / 06.06.45.13.60
Courriel : tvlm-marbache@orange.fr

Composition du bureau

Présidente	:	*Olivia FOUQUENVAL*
Vice-Président	:	*Gérard HUBERT*
Secrétaire	:	*Christine HARREL*
Trésorière	:	*Marjorie BOTZ*
Membre actif	:	*Gilou ROBIN*

Comité de Censure

. *Claudine JOLY*
. *Ginette PAVESI*
. *Rolande SCHMITT*

Olivia Fouquenval

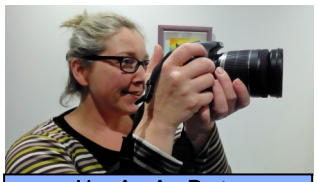
Marjorie Botz

Christine Harrel

Gérard Hubert

Gilbert Robin

De janvier à décembre, l'équipe TVLM est sur le terrain pour filmer toutes les manifestations et activités organisées par les associations marbichonnes : les concerts, les cérémonies, les activités associatives, conférences et réunions diverses, etc. Elle se déplace également pour la diffusion de reportage en dehors du village.
Créer une émission : Le travail du montage des émissions se fait durant le mois, à raison de plusieurs heures par semaine. Lorsque le dérushage (sélection des prises de vues tournées) est terminé, il faut choisir les effets : fondus, animations, mais aussi des effets visuels, correction de la couleur ou ajout de filtres. Puis une sélection de musiques (d'ambiance ou de circonstance) devra être faite. Lorsque ces étapes seront réalisées, des titres et des textes appropriés à chaque vidéo seront enregistrés pour être ensuite insérés au film. Ces étapes demandent beaucoup de temps, de l'attention et une grande concentration. Notre but est de rendre nos émissions toujours plus créatives.

Notre Comité de Censure tient un rôle important puisqu'avant sa diffusion, l'émission est visualisée par les membres du Comité qui donnent leur avis et apportent si nécessaire leurs corrections. Merci à eux pour leur disponibilité.

Les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenues. Même si vous êtes novice dans le domaine de la vidéo et du montage de film, qu'importe, les membres de l'équipe sont là pour vous dispenser une formation.

Nous ne sommes pas nombreux, mais notre petite équipe est motivée, elle travaille dans une ambiance conviviale.

Pour vous procurer le DVD qui vous intéresse au prix de 12 euros, nous vous rappelons que vous pouvez vous adresser à TVLM. Vos évènements (anniversaire, mariage, communion, etc..) peuvent aussi être filmés par TVLM, un devis pour la prestation demandée vous sera alors proposé.

Adhésion 2019

Que vous soyez particulier ou Association, nous comptons sur votre adhésion pour la modique somme de 10 €/an. Vous contribuerez ainsi à la vie de notre Association et également à nous aider financièrement pour l'entretien, la réparation ou l'achat de matériel et logiciel.

Afin d'apporter des améliorations pour l'élaboration de nos émissions, nous acceptons volontiers toutes vos suggestions et vos idées. Votre collaboration nous est précieuse.

Assemblée Générale

Notre assemblée générale a eu lieu le **samedi 9 février 2019** à la salle des fêtes de la mairie.

L'équipe TVLM

Le Comité de censure

- Cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire
- Loto – Club des Seniors
- Séance gym - MJC
- Séance gym douce - Club des Seniors
- Soirée Times'up - OMBD
- Bourse aux antiquités militaires - Club Histoire Locale Marbache
- Concert de OK Chorale – MJC
- Spectacle donné par le groupe de danse Country – MJC
- Spectacle donné par le groupe de danse Folk – MJC
- Séance de danse moderne pour les enfants – MJC
- Cérémonie de remise des prix pour les maisons décorées - Municipalité
- Théâtre « Les Energu'scène » - MJC
- Course aux œufs de Pâques - MJC et Municipalité
- Pâques au centre de loisirs - Service animation jeunesse
- Carnaval – Service animation jeunesse
- Carnaval à la MJC
- Carnaval à la crèche
- Concert annuel - Harmonie de l'Avant-Garde
- Inauguration de la fête patronale - Municipalité
- Fête patronale - Municipalité
- Cérémonie du 8 mai - Municipalité
- Ouverture de l'atelier de Jean-François Chevalier
- Le marché aux fleurs - Les Marbichoux
- Permis vélo à l'école élémentaire
- Fête de la Musique - Harmonie de l'Avant-Garde
- Concours de Poésie - Médiathèque
- Gala des activités - MJC
- Concerts des Ménileux
- Marbi'Gourmande – marche gourmande - Comité des Fêtes
- Salon multi-collections – Club d'Histoire Locale de Marbache
- Mini-olympiades - Ecoles + Service animation jeunesse
- Jeux pour enfants le 13 juillet - MJC et Municipalité
- Défilé aux lampions du 13 juillet - Municipalité
- Soirée dansante du 13 juillet - Comité des Fêtes
- Feux d'artifice du 13 juillet - Municipalité
- Vide-greniers du 14 juillet - Comité des Fêtes
- Centre aéré juillet-août – Service animation jeunesse
- Marbache et ses maisons fleuries
- Visite du site de l'ancienne mine de Marbache - Journées du patrimoine par la Municipalité, le Club d'Histoire Locale, M.Claire et J.Louis Klut
- Bénédiction de Sainte-Barbe - Journées du patrimoine
- Balade pédagogique dans la forêt – Journées du patrimoine
- 13ème Fête de la Courge - MJC
- L'Amérique – Service animation jeunesse
- Halloween au Centre de Loisirs - Service animation jeunesse
- Forock chaque mois - MJC
- Le gaspillage alimentaire – Ecole élémentaire
- Conte lu pour les petits enfants du centre de loisirs – Service animation jeunesse
- Cérémonie du 11 novembre – Municipalité
- Exposition « la grande guerre » - Histoire Locale de Marbache
- Cérémonie de remise des prix pour les maisons fleuries - Municipalité
- Cérémonie de la célébration des doyens, des noces d'or et de diamant - Municipalité
- La bourse aux jouets - Les Marbichoux
- Opération vente d'agrumes - Les Marbichoux
- Elections Conseil Municipal d'Enfants – Municipalité
- Marché de l'avent
- Saint Nicolas à l'Ecole - Municipalité
- Spectacle pour enfants - Service Animation Jeunesse
- Défilé de Saint-Nicolas - MJC
- Feu d'artifice après Saint-Nicolas - MJC
- Marbache et ses maisons décorées
- La crèche dans l'église -Municipalité et bénévoles
- Reportage extérieur : maisons décorées dans le village de Dombrot-sur - Vair (88)

ACCA de Marbache, les chasseurs

Une nouvelle équipe s'est mise en place cette année. Elle se compose de 20 membres. Nous sommes des artisans, des entrepreneurs, des ouvriers, des salariés et des retraités. Nous sommes heureux d'avoir retrouvé un dialogue serein avec les autres utilisateurs de la nature comme par exemple les promeneurs, les vététistes et les cavaliers. Nous nous partageons le massif forestier et c'est ensemble que nous arriverons à le préserver !

Afin d'éviter tout désagrément, nous avons décidé de chasser la semaine, nous jouons la carte de la sécurité avant tout. A chaque journée de battue, nous signalons le périmètre de chasse à l'aide de panneaux.

Nous en disposons aussi sur la route entre Saizerais et Marbache, afin de sensibiliser les automobilistes et ainsi prévenir d'une éventuelle collision avec le gibier, voire même nos amis les chiens. C'est pourquoi, nous vous demandons d'être vigilants et de ralentir chaque fois que ces panneaux sont présents, nous vous en remercions par avance.
Tous les membres de l'équipe ont le même but, pratiquer notre loisir en harmonie complète avec la nature.

Notre rôle est de la préserver, nous faisons notre maximum pour effectuer une gestion et une régulation du gibier, qui participe à une parfaite biodiversité de la faune et de la flore. Nous sommes dans un massif urbano-agricole où il y a beaucoup de zones non chassables ; celles-ci permettent aux gros gibiers comme le sanglier d'y trouver refuge et d'occasionner des dégâts, principalement dans les parcelles agricoles, notamment quand ils doivent faire face aux aléas climatiques comme cette année avec une sécheresse prononcée, le gibier est contraint de trouver des ressources de nourriture ailleurs que dans la forêt.

Certaines personnes ont un avis négatif sur les chasseurs, il faut savoir que nous prenons notre rôle très au sérieux, c'est une passion avant tout.

Vous avez envie de nous rencontrer, de vous informer sur notre passion ?
C'est avec plaisir que nous vous accueillerons, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres de la Mairie qui nous transmettrons vos demandes.

Pour terminer cette page, je tiens à rendre hommage à notre ami Jean Pierre Collinet, décédé début décembre. C'était un passionné de la nature et de la chasse, un pilier de notre équipe. Jean Pierre, nous ne t'oublierons jamais.

Par Saint-Hubert, patron des chasseurs, je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année 2019.

Olympique Marbache Belleville Dieulouard

L'OMBD est un club « familial » qui a construit sa réussite davantage autour de critères humains que footballistiques. La réussite de ce club réside à n'en pas douter dans le plaisir qu'a chacun à venir voir les copains à l'entrainement. Cette atmosphère offre l'opportunité de faire évoluer des joueurs dans une ambiance saine. Un plaisir qui se ressent également dans toute l'équipe dirigeante du club, composée majoritairement de gens du village, qui porte le club bénévolement et surtout avec beaucoup de cœur.

Préserver l'avenir de L'OMBD, c'est préserver l'amour de tous ces bénévoles qui vous attendent pour apporter de nouvelles idées et volontés à leur club.

Dans sa quête d'un avenir plus stable, le club s'est également construit autour des équipes jeunes, structurées et encadrées. Les enfants adorent venir au stade soit pour les matchs, soit pour les entrainements.

On obtient un taux de participation supérieur à 95 % aux entrainements, cela est révélateur du plaisir qu'ils ont à venir. Les éducateurs du club ont axé leur éducation davantage sur des valeurs humaines que sur l'obligation de résultats : le souci de l'éducateur est de leur apprendre en priorité à bien jouer, vivre ensemble et respecter arbitres et éducateurs.

En 2018, Monsieur Bernard CUNY a reçu la médaille d'argent de la FFF.
Félicitations et bravo à lui pour son dévouement au club.

Parcours en club :

- Président US Marbache de 1987 à 1990
- Joueur à US Marbache de 1957 à 1970
- Dirigeant et responsable des équipes jeunes depuis 1970.

Membre de la commission districale Foot Animation depuis 1980.

Vous pouvez rejoindre les équipes en contactant les différents responsables :

Pour les jeunes :
Bernard Cuny 03 83 24 98 93

Pour les équipes seniors et vétérans : Sébastien Bory 06 03 18 22 56 ou
Emmanuel Courtiol 06 72 57 20 00

Les Ménileux

- 18/03 : concert de la Saint-Patrick à la salle Jean Lurçat à Jarny
- 09/06 : concert pour les « 24h de Champigneulles » dans le parc du château de Champigneulles

Enregistrement de 4 titres pour la création d'un CD. Sortie prévue début 2019.

Encre Rouge

- 02/02 : concert au « 16'Art Café » à Saizerais
- 23/06 : concert au « Chopper Fest » à Blénod-lès-Pont-à-Mousson
- 05/10 : Concert au « Trois Petits Points » à Nancy
- 07/10 : concert de solidarité à Moyen

Enregistrement de 4 titres pour la création d'un CD. Sortie prévue début 2019.

Coup de projecteur

Noces de Diamant, Noces d'Or

À année exceptionnelle, cérémonie exceptionnelle.

La municipalité avait choisi, cette année, d'unir cette célébration à celle des maisons fleuries lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la salle des fêtes de la Mairie, le samedi 1er décembre 2018.

Monsieur le Maire, Jean-Jacques MAXANT, a tout d'abord honoré la doyenne et le doyen de Marbache, malheureusement absents, ainsi que les couples célébrant leurs noces d'or pour 50 ans de mariage et, fait marquant cette année, de diamant pour 60 années de vie commune.

Quatre couples ont été ainsi cités pour les noces de diamant, Monsieur André et Madame Josiane Robin, domiciliés Chemin des Roches, mariés le 11 janvier 1958 à Nancy, Monsieur Jean et Madame Ginette Schweitzer, rue du Mercy, mariés le 14 juin 1958 à Nancy, Monsieur André et Madame Claudine Graindépice, rue Clemenceau, mariés le 13 septembre 1958 à Marbache et Monsieur Jean et Madame Marcelle Gitzhoffer, rue Jean Jaurès, mariés le 8 novembre 1958 à Marbache.

Pour les noces d'or, Monsieur Ubaldo et Madame Gisèle Raddichi, résidant rue Jean Jaurès, mariés le 27 avril 1968 à Lavoncourt, Monsieur Guy et Madame Christiane Fol, rue Jean Jaurès, mariés le 26 octobre 1968 à Nancy et Monsieur Jean-Pierre et Madame Astride Ringer, rue Aristide Briand, mariés le 27 décembre 1968 à Staffelfelden ont été mis à l'honneur. Monsieur le Maire et Pierrette Robin, Adjointe à l'animation, ont remis une copie agrandie et encadrée de leur acte original de mariage, ainsi qu'un joli bouquet de fleurs. Nous leur présentons toutes nos félicitations et leur donnons rendez-vous dans dix ans pour les noces de diamant.

Coup de projecteur

Maisons décorées

C'est lors de la cérémonie du 17 mars qu'ont été cités tous les lauréats, Mesdames et Messieurs Antoine, Béchet, Becker, Bouzon, Bruno, Collin, Dubois, Fétet, Fol, Garcia-Mora, Garnier, Guerlot, Henck, Hubert, Jacquemin, Klut, Kremer, Martin, Massenhove, Mathiot, Meyer, Moisson, Niedzelski, Parmentier, Paulin, Pinoli, Poirson, Raccadot, Robin, Roncari, Schmitt, Schuler, Schvartz, Thouvenel, Toussaint, Vuillier et Wanziniak. Chaque personne présente a reçu un petit cadeau confectionné par les Marbichoux et tout le monde s'est rassemblé autour du verre de l'amitié offert par la Mairie en regardant défiler le diaporama des maisons et des jardins décorés.

Monsieur le Maire a également souligné l'implication croissante des habitants de Marbache à illuminer notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année et a chaleureusement remercié tous les participants pour leur investissement à faire jaillir tous les soirs, la lumière dans notre village.

Maisons fleuries

Un jury composé de membres du conseil municipal ainsi que de marbichonnes et marbichons a parcouru les rues du village au mois de juillet pour sélectionner, non pas comme les autres années les plus belles décorations florales qui sont souvent les mêmes et nous les en félicitons, mais toutes celles et ceux qui ont fait l'effort de fleurir leurs demeures même si cela n'était pas toujours facile. Les lauréats qui ont attiré l'attention du jury sont Mesdames et Messieurs Barat, Barbier, Becker, Belardi, Berger, Bouzon, Chezeau, Da Silva, Detti, Diho, Duplan, Dupuis, Fol, Franzi, Gomez, Grosjean, Guérin, Hecht, Ihry, Jany, Kromenaker, Lalante, Maillard, Moinault, Parisot, Pelletier, Princet, Ringer, Schmitt, Simonin, Sublon, Vernier et Wentzler. Une cérémonie a eu lieu en Mairie le 1er décembre 2018 où Monsieur le Maire n'a pas manqué dans ses remerciements, d'associer l'ensemble des habitants fleurissant leur logement, contribuant ainsi à l'embellissement du village. Un petit présent fabriqué par les Marbichoux a été remis aux personnes présentes et le pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

Coup de projecteur

Initiatives privées de quartier

Les riverains du chemin de la Fontaine à Vie ont su animer leur quartier tout au long de l'année en organisant :

La fête des voisins

Le vide-greniers de la Fontaine à Vie
le 8 septembre 2018

La participation au concours de
la chaise végétalisée
pour la Fête de la Courge

Crédit photo Mathieu Charpin

Le Chemin des Lanternes
entre le 1er et
le 25 décembre 2018

Dans la bonne entente et la bonne humeur

Sécurité / Participation Citoyenne

La démarche « **Participation Citoyenne** » a été actée par le conseil municipal le 28 juin 2018. Ce dispositif est une démarche visant à accroître le niveau de sécurité par une action concertée et partenariale entre l'état, la gendarmerie et la mairie.
Il vise à :

- rassurer la population,
- améliorer la réactivité de la gendarmerie,
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité,
- dissuader les délinquants potentiels de passer à l'acte.

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.
Pour l'application de ce dispositif, rentrent en ligne, la brigade territoriale autonome de Frouard, le Maire et le réseau de solidarité de voisinage, constitué d'une ou plusieurs chaines de vigilance, structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier.

Notre commune compte **21 référents** qui couvrent tout le territoire découpé en quatre secteurs, deux rue Jean Jaurès, un au centre du village et un faubourg Saint-Nicolas. Le rôle des référents est d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes ou des biens dont ils seraient témoins uniquement dans le cadre de la prévention et de la délinquance.
Les référents de quartiers et de zones pavillonnaires pourront également relayer ces informations auprès de la population et favoriser la diffusion de conseils comme par exemple :

- inciter les administrés à s'inscrire à « Opération tranquillité vacances »,
- inciter à surveiller les logements temporairement inhabités,
- inciter à ramasser le courrier des vacanciers.

Le **protocole « Participation Citoyenne »** a été signé le 6 février 2019 entre l'État, représenté par **Morgan TANGUY**, Directeur de cabinet de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, le Groupement de Gendarmerie Départementale de Meurthe-et–Moselle, représenté par le Chef d'Escadron **Erwan MOYSAN**, Commandant la Compagnie Départementale de Nancy et la Commune de Marbache, représentée par son Maire, **Jean Jacques MAXANT**.

Mise en place d'une signalétique aux entrées de la commune. Le but est d'informer les personnes mal intentionnées, qu'elles pénètrent dans un territoire où les résidents sont particulièrement vigilants et signalent aux forces de sécurité toutes situations jugées anormales.

Brigade de Gendarmerie
9, rue Anatole France
54390 FROUARD
03 83 49 30 76

Fiche de Sécurisation des Interventions et de Protection
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

État civil	
Nom :	
Prénom :	
Nationalité :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance:	
Département de naissance :	
Région de naissance :	
Pays de naissance :	
Téléphone portable :	
Catégorie professionnelle :	
Complément de profession :	

Motif(s) d'inscription			
Date de création	Motif	Date de début	Date de fin
	Tranquillité vacances		

Adresse(s):
Résidence principale : (la fiche porte sur cette adresse)

Personnes à prévenir :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique régulièrement déclaré à la CNIL. Les destinataires des données sont les personnels de la gendarmerie nationale territorialement compétents. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant auprès de la brigade de gendarmerie qui vous a délivré le présent document

N'hésitez plus : ayez le réflexe KEOLIS !

Sorties scolaires, extra-scolaires, Mairies,
Comités d'Entreprise, Associations,
Pour vos séjours en France ou à l'étranger,

CONTACTEZ-NOUS !

KEOLIS SUD LORRAINE
1 rue de la Sablière 54136 BOUXIERES-AUX-DAMES
Tel : 03 83 30 89 99 / tourisme-ksl@keolis.com
www.keolissudlorraine.com

KEOLIS
SUD LORRAINE

clarion
moves you • connects you

Réparation Multi Marques

CLARION EUROPE SAS
244 rue du Pré A Varois - 54670 CUSTINES
Tél. : 03 83 49 44 00 - Fax : 03 83 24 17 62
www.clarion.com

R Habitat
Neuf - Rénovation - Entretien
RGE
QUALIBAT
VELUX INSTALLATEUR CONSEIL EXPERT
Algimouss APPLICATEUR AGRÉÉ
Traitement de l'eau
Installateur qualifié

Siège social et Atelier :
86 route de Pompey
54460 LIVERDUN

Couverture / Zinguerie **Charpente**

Entretien **Etanchéité**

Isolation de combles

Menuiserie extérieures

06 27 45 05 97

r.habitat@sfr.fr

www.r-habitat-lorraine.fr

LES PROS de l'accessibilité

Population

Sécurité

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...) ;
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : *https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/*
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

www.interieur.gouv.fr
www.prefecturedepolice.paris

@Place_Beauvau
www.facebook.com/ministere.interieur

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

© MI-SG/DICOM/Mai 2016 - Photos © SIRPA Gendarmerie / Fabrice Balsamo - DICOM / Jean-François Guiot - Fotolia.com - SDG 14-3527 - Tirage : 1 000 000 ex.

Quand vous partez en vacances, n'hésitez pas à prévenir la Brigade de Gendarmerie de Frouard à l'aide de la fiche qui se trouve à la page 63.
Il suffit de la remplir et de l'envoyer ou de la déposer à la brigade.
Les gendarmes effectueront des rondes aux alentours de votre habitation pendant la durée de votre absence.

Ma commune

Je respecte ma commune, mes voisins et la nature !

Environnement

Entretien des pieds de mur des habitations

Conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental, il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer au maintien en bon état de la partie dite « pied de mur » au droit de sa façade et en limite de propriété.
La nettoyage concerne le balayage mais également le désherbage et le démoussage du pied du mur.
Le désherbage doit être réalisé de manière « douce » notamment par arrachage ou binage.

Rappel : l'emploi des produits phytosanitaires (désherbants chimiques, etc.) est strictement interdit sur le domaine public.

Civisme

Brûlage des déchets

L'article 84 de l'arrêté préfectoral du 5 août 1981 portant règlement sanitaire départemental (RSD) dispose que le **brûlage à l'air libre des déchets est interdit**.

Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant des collectivités et des déchets de jardin. Le même article ajoute « *la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite* ».

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité du brûlage pour nuisances olfactives

Entretien du ruisseau

RAPPEL

Le propriétaire est le premier responsable de l'entretien du cours d'eau.

Article L 215-14 code environnement *: « sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres 1er, II, IV, VI et VII du présent titre,* ***le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau****. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par* ***enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottant ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives****. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article.*

La commune est responsable de l'entretien des cours d'eau et plans d'eau dés lors qu'elle est propriétaire des terrains qui les bordent.

Ma commune

J'aime ma commune, je la respecte !

Bruit, arrêté Préfectoral du 15/05/91

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

* les jours ouvrables de 8 h à 20 h
* les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
* les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h

Stationnement et conteneurs Sur la piste cyclable :

Vu l'arrêté municipal n° 103-2012 du 31/12/2012 et notamment les Articles 2,3 & 5 il est rappelé que :

- la circulation, l'arrêt et le stationnement de tout véhicule à moteur sur la piste cyclable sont interdits et qualifiés de gênant, sauf aux véhicules des services publics et de secours en intervention. Le stationnement des véhicules à moteur autres que les véhicules des services publics et de secours, se fera obligatoirement sur les emplacements désignés et matérialisés au sol de chaque côté de la chaussée.
- aux jours de collectes des ordures ménagères, déchets verts et recyclables, les conteneurs ne devront en aucun cas être déposés sur la piste cyclable.
- les agents de Police Intercommunale du Bassin de Pompey ainsi que la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de l'arrêté.

Obligation de déneigement, arrêté municipal du 19/12/05

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, les portiers ou concierges sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.
Par temps de gelée, il est défendu de sortir sur la chaussée les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.

Elagage

En vertu du règlement de voirie approuvé le 10/06/2008, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine. Cette opération est effectuée à la diligence des propriétaires ou des concessionnaires si la demande écrite au propriétaire est restée sans suite après une période de trois semaines à réception de celle-ci.
Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci.
Au croisement avec des voies ferrées ainsi qu'aux embranchements, carrefours et bifurcations des voies, les arbres à haut jet doivent être élagués par les soins des propriétaires ou des concessionnaires sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol dans un rayon de 10 mètres comptés du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveaux.
Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres de haut jet situés à moins de 4 mètres de la limite des voies du côté du plus petit rayon, sur tout le développement des courbes du tracé des voies et sur une longueur de 10 mètres dans les alignements droits adjacents.

Les déjections canines sont régies par le décret n°73-502 du 21 mai 1973 relatif aux infractions à certaines dispositions du Code de la santé publique, et notamment son article 3.
Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.

Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître **une amende de 35 €**, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article stipule en effet : "est puni de l'amende pour les contraventions de la 2ème classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections..."

Des sacs réservés aux déjections canines sont mis à votre disposition en Mairie.

Et malgré tout cela !

Nous ne publierons pas les différents « crottodromes » de la Commune où chiens et maitres font preuve d'une grande originalité et application pour décorer certaines rues ou petites ruelles.

Dégradation de biens publics

Alors que la municipalité crée des espaces d'accueil pour les jeunes enfants, il semble que certains, plus grands certainement, ne trouvent plus cela à leur goût !

Les coûts des réparations sont très élevés.
Merci de respecter les sites publics.

Service Public

Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou
112 rue des 4 Eléments 54340 POMPEY

La Mission Locale est une association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle, pour la recherche d'emploi ou de formations…

Elle intervient aussi sur de nombreux thèmes : santé, logement, budget, mobilité :

- **ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI**

Recherche d'offres, de stages, préparation au recrutement

- **ATELIER D'EMERGENCE DE PROJET**

Pour vous aider à choisir un métier

- **REMISE A NIVEAU**

Mathématiques, français, préparation aux concours, …. (prendre rendez-vous auprès d'un parrain à l'accueil de la Mission Locale)

03.83.24.30.72 - mlvdlpompey@wanadoo.fr

Les Marchés aux alentours :

Dieulouard : mardi matin,
place du 8 mai 1945, environ 30 exposants.

Pompey : jeudi matin, place du Marché, environ 80 exposants.

Pont-à-Mousson : samedi matin,
place Saint-Antoine, environ 65 exposants

Frouard : dimanche matin, de 8 h à 13 h

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Vous partez en voyage à l'étranger?

Votre réflexe : diplomatie.gouv.fr

Consultez les fiches « CONSEIL AUX VOYAGEURS »
Elles vous informent sur la situation de votre pays de destination et les précautions à prendre.

Enregistrez vous sur Ariane

Grâce à ce service gratuit et si la situation du pays le justifie :

- vous recevrez des conseils de sécurité par SMS ou par e-mail
- vous serez contacté(s) en cas de crise dans votre pays de destination
- la personne contact que vous aurez désignée pourra également être prévenue en cas de besoin

Service Public

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

En ligne

Depuis le 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation devra être effectuée sur internet sur le site :

https://immatriculation.ants.gouv.fr

Pour effectuer ces démarches, il est nécessaire de disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette ou smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipés d'une fonction photo).

Si vous ne disposez pas d'un tel équipement ou que vous éprouvez des difficultés dans l'usage des outils numériques, des points d'accueil physiques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition, par le ministère de l'Intérieur, dans votre Préfecture. Des médiateurs sont placés sur ces points d'accueil. Ils peuvent vous accompagner dans la réalisation de votre démarche.

⇒ **Demande de duplicata**
⇒ **Demande de changement d'adresse**
⇒ **Demande de changement de titulaire**
⇒ **Demande de cession de véhicule**

Service Public

ONACVG
mémoire et solidarité

Anciens Combattants d'Algérie

Vous êtes Ancien Combattant et vous avez séjourné en Algérie durant plus de 120 jours au cours de la période allant du **30 octobre 1954 au 1er juillet 1964**.

À partir de 2019, vous pouvez prétendre :

- à la carte du Combattant
- au port de la Croix du Combattant
- à la retraite du Combattant
- à la 1/2 part fiscale supplémentaire
- à l'aide administrative ou financière (difficultés financières, chauffage, maintien à domicile, médicaments non remboursés,…)

Pour tout renseignement ou demande, s'adresser à :

ONACVG de Meurthe et Moselle

Par courrier : 67 rue Emile Bertin 54052 Nancy Cedex
Par téléphone : 03 83 67 82 86

Enquête publique

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur concernant le transit et le traitement des cendres issues de chaudières brûlant de la biomasse sur les sites de Custines et Marbache et l'épandage de ces cendres sur les 11 communes est à la disposition du public en Mairie pendant une durée d'un an.

Service Public

Timbre fiscal électronique : demandes de passeports et renouvellement de la carte nationale d'identité

Le timbre fiscal papier est remplacé depuis le 1er janvier 2019 par le timbre électronique pour toutes les formalités soumises à droit de timbre fiscal. Néanmoins, afin de ne pas mettre en difficulté les usagers, les timbres fiscaux papier seront encore acceptés, à titre exceptionnel, jusqu'au 30 juin 2019.

Comment acheter un timbre fiscal électronique ?

Le timbre fiscal peut être acheté selon deux procédés :

- par l'usager, chez lui, sur le site https://timbres.impots.gouv.fr
- auprès d'un commerçant équipé de l'application PVA (Point de Vente Agréé). L'achat d'un timbre électronique chez un débitant donne lieu à la remise d'un QR Code sur papier à l'acheteur.

PACS

En mairie depuis 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Rappel :
Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Réforme des listes électorales au 1er janvier 2019

1 . Pourquoi réformer les listes électorales ?

C'est pour :

- faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ;
- mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ;
- créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales. Il est géré par l'INSEE.

2 . Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?

Rien si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas.
Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune (cf. 6).
Le maire validera mon inscription dans un délai plus court.

3 . Jusqu'à quand puis-je m'inscrire sur la liste électorale ?

En 2019, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le **31 mars 2019**.
En 2020, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection.

A savoir ! *Le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.*

4 . Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ?

Le maire. Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

5 . Y a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ?

Oui. Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

6 . Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ?

Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1er janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :

- les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins
- ou les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs)
- ou le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc.)
- ou l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la **2ème année consécutive** (et non plus la 5ème année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

7 . Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ?

Le Maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné.
La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

8 . Qu'est-ce que la commission de contrôle ?

Dans chaque commune, la commission de contrôle :

- statue sur les recours des administrés contre les décisions du Maire.
- s'assure de la régularité de la liste électorale. À cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le Maire a refusé d'inscrire.

La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du Maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

9 . Comment est-elle composée ?

Elle est composée de 5 membres. La liste des membres la composant est affichée en mairie.

Rappel : en 2019, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.

Annuaire

Ordures ménagères

Pour tout renseignement :

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Rue des 4 Éléments – 54340 POMPEY
Tél. : 03 83 49 81 81 - Fax : 03 83 49 81 99
accueil@bassinpompey.fr
www.bassinpompey.fr

La collecte des **déchets ménagers** a lieu le **vendredi matin**

⇨ Les bacs seront à sortir le jeudi soir à partir de 19 h et rentrés si possible après le ramassage.

⇨ Collecte des **déchets verts** tous les **lundis** matin du 1er avril au 30 Novembre

⇨ Pendant la saison hivernale, les bacs verts seront collectés une semaine sur deux du 1er décembre au 31 mars (calendrier page suivante).

Collecte des objets **hétérogènes** :

- la collecte des objets hétérogènes a cessé en 2016, charge aux habitants du Bassin de Pompey de déposer leurs encombrants à la déchetterie intercommunale.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être déposés à la déchetterie intercommunale.
Une benne est mise à votre disposition.
Plus d'infos sur www.bassinpompey.fr

Déchetterie intercommunale
Voie de la Digue – Ecluse de Clévant à FROUARD
(03.83.89.41.41)

Accès : Vignette "Energie Communes" collée sur le pare-brise du véhicule.

La vignette « Energie Communes » peut être retirée auprès du Secrétariat de Mairie, se munir de la carte grise du véhicule (VP uniquement, rubrique J1 sur carte grise) et adresse de Marbache uniquement.

Ouverture aux particuliers et artisans-commerçants :
Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. **Fermeture à 18 h du 15/11 au 15/03**
Ouverture aux particuliers seulement :
Le samedi de 10 h à 19 h. **Fermeture à 18 h du 15/11 au 15/03**
Dimanche et jours fériés de 10 h à 13 h
Fermeture le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Composterie
RD 907 à MARBACHE (direction Saizerais)
Les particuliers munis de la vignette "Energie Communes" peuvent retirer du compost :

- du lundi au vendredi :
- du 16 avril au 14 octobre de **8 h 00 à 16 h 00**
- du 15 octobre au 15 avril de **8 h 00 à 14 h 00**
- le samedi de **10 h à 17 h**.

La composterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Service de collecte des déchets recyclables en porte à porte
Ramassage des flaconnages plastiques, papiers et cartons, emballages, métalliques et Tetra Brik® dans les sacs transparents chaque lundi matin.

Points tri :

Collecte du verre :

- Place des Maréchaux de France (Parking du cimetière)
- 145 rue Jean Jaurès parking de la Bonne Pêche (à coté de la pharmacie)

Collecte des textiles :
Place des Maréchaux de France

Rappel des consignes élémentaires concernant les bacs conteneurs

* Je n'utilise que le bac pucé,
* Je ne sors mon bac que lorsqu'il est plein,
* Je ne tasse pas les déchets dans le bac,
* Je ne laisse pas le couvercle entrouvert,
* Je ne dépose pas de sac d'ordures ménagères en dehors du bac.

Calendrier hivernal de collecte des déchets verts

- 18 février
- 4 et 18 mars

Ces éléments sont extraits des obligations et informations de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey en matière de gestion des déchets.

Plus d'éléments et de réponses à vos questions sur le site internet www.bassinpompey.fr,

rubrique « A votre service », « Déchets ».

Annuaire

Cabinet médical : 90 D rue Jean Jaurès

Prendre rendez-vous de préférence
entre 7 h 30 et 12 h 30 auprès du secrétariat.

Entre 19 h 00 et 7 h 30 :
Régulation des gardes 0 820 33 20 20

Médecins – Généralistes

- Docteur Marc ECKMANN
☎ 03.83.24.90.10 - Absent le samedi
Consultations sur rendez-vous
- Docteur Sophie LEFEVRE-DROUHIN
☎ 03.83.24.09.19 - Absente le mercredi
Consultations sur rendez-vous
- Docteur Martine MILLERY
☎ 03.83.24.01.61 - Absente le vendredi
Consultations sur rendez-vous

Nouveau service d'urgence médicale :
MEDIGARDE 54 ☎ 0 820 33 20 20
Un médecin libéral régulateur vous conseille ou vous oriente vers un confrère de garde ou un service d'urgence, la nuit, le week-end, les jours fériés.

Infirmiers

Mme Alexandra TOULOUSE
M. Patrick BECQUER
☎ 03.83.24.04.81 (secrétariat ou répondeur indiquant le n° de portable de l'infirmier(e) de service).
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Masseurs – Kinésithérapeutes

Mme Marie FAAS-DEMOISSON,
Mme Laetitia VUILLEMARD
et Mme Maud BERJOLET
☎ 03.83.24.96.51
19 rue des 4 Fils Aymon
Consultations au cabinet sur rendez-vous :
Du lundi au samedi matin
Soins à domicile sur rendez-vous.

Chirurgien – Dentiste

Mme Brigitte THOMANN-HARMAND
☎ 03.83.24.90.65
12 place du 8 mai 1945
Fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée

Service de garde : dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h **appelez le 15**, pour obtenir les coordonnées du praticien.

Pharmacie

Pharmacie DOUSSET
☎ 03.83.24.90.16
143 rue Jean Jaurès

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 20 h
Samedi : 9 h à 12 h 30 / 14 h 30 à 18 h
Pour connaître la **pharmacie de garde** du secteur, téléphonez au **3237**

Services médicaux

CHU de Nancy
29 avenue du Maréchal de Tassigny
54035 NANCY Cedex
www.chu-nancy.fr
☎ 03.83.85.85.85

Services d'urgences

Centre anti-poisons de Nancy :	☎ 03.83.22.55.50
Urgences - SAMU :	☎ 15
Pompiers :	☎ 18
Police :	☎ 17
Appel d'urgence européen :	☎ 112
Brigade de Gendarmerie de Pompey :	☎ 03.83.49.22.45
Service hébergement d'urgence :	☎ 115
Enfance maltraitée :	☎ 119

Le cabinet médical de garde des « Bains Douches »

Permanence de médecins généralistes en dehors des horaires d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant.
Accueil tous les soirs du lundi au vendredi de 20 h à minuit et les week-ends :
- samedi de 12 h à minuit
- dimanche et jours fériés de 8 h à minuit

Adresse : 67 rue Saint-Nicolas
Les Bains Douches,
1er étage-54000 NANCY
☎ 03.83.58.47.58

Annuaire

PERMANENCES JURIDIQUES :
Le deuxième mercredi de chaque mois à Pompey: ☎ 03.83.49.23.56

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE :
M. BOURBIER vous reçoit sur RDV à la Mairie de Pompey 36 rue des Jardins Fleuris ☎ 03.83.49.23.56

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
cellule « personnes âgées »
☎ 03 83 94 54 54

LE MEDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE:
1 rue du Préfet Claude Erignac 54000 NANCY
Le lundi matin sur RDV : ☎ 03.83.34.25.17

MAISON DES SOLIDARITES

Assistantes sociales
112 rue des 4 éléments
54340 POMPEY
☎ 03.83.47.88.19
Sur rendez-vous de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Halte-garderie intercommunale «l'Ile aux Enfants»

La halte-garderie intercommunale «l'Ile aux Enfants», gérée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, est mise au service des habitants des 13 communes du Bassin de Pompey. Elle complète l'offre d'accueil régulier des enfants de la crèche familiale et de la crèche collective.
Elle accueille les enfants de deux mois à six ans. Elle permet aux familles du Bassin de Pompey de disposer de solutions de garde adaptées à leurs besoins de façon régulière, occasionnelle ou exceptionnelle.

Implanté à Custines, Liverdun, le réseau de halte-garderie fonctionne avec des horaires d'ouverture complémentaires et propose 37 heures d'ouverture hebdomadaires.

Pour tout renseignement, contactez le service Petite Enfance au 03 83 49 81 31 ou l'Ile aux Enfants au 06 70 03 62 19

Annuaire

Transports

L'agence **Le SIT** vous accueille au **7 avenue du Général de Gaulle à Pompey**.

Vous y trouverez toutes les informations sur les réseaux de transport qui desservent le Bassin de Pompey (fiches horaires consultables ou téléchargeables).

Horaires d'ouverture

Durant les périodes scolaires :
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Durant les vacances de Noël :
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
le samedi de 9 h 00 à 12 h.
Durant les vacances d'été :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

☎ 03.83.49.23.23 - Internet : http://lesit.bassinpompey.fr/

SNCF

Contact Lorraine: du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 9 h à 14 h ☎ 0891.674.674

Internet : www.ter.sncf.com/lorraine
Pour la carte « Famille nombreuse » SNCF un seul N° : 3635 ou bien le site internet :
http://www.voyages-sncf.com/services-train/famille/carte-familles-nombreuses

TED

☎03.54.50.10.00 **Mail** : transports54@grandest.fr

Site internet : http://www.ted.meurthe-et-moselle.fr

Médias

☞ **Presse locale :**
Correspondante Est Républicain :
Mme Christine HARREL
☎ 06.12.41.23.68
✉ christharre@gmail.com

☞ **Télévision Locale :**
TVLM sur le Câble - canal 62 et sur Internet :
www.youtube.com, chercher tvlmmarbache
Présidente : Mme Olivia FOUQUENVAL
☎ 06.86.36.05.93
✉ tvlm.marbache@orange.fr

☞ **Marbache Télé-Câble :**
Depuis le 25/07/13, le service réseau câblé de la télévision est repris par la commune
☎ 03.83.24.90.18

☞ **www.marbache.fr**
Contact : Mme Christine HARREL
☎ 06.12.41.23.68
✉ christharre@gmail.com

Calendrier des fêtes - Année 2019

JOUR	DATE	ASSOCIATION	LIEU	OBJET	HORAIRE
JANVIER					
Jeudi	10	Seniors	Mairie	Galette	15 h
Vendredi	11	Mairie	Mairie	Vœux du Maire	19 h
Dimanche	13	Association Debout Petit Pierre	Château	Galette	14 h
Vendredi	25	MJC	MJC	Forock	21 h
Samedi	26	Marbache Lecture	Mairie	AG	17 h
		Marbache Loisirs	Mairie	AG	17 h 30
FEVRIER					
Samedi	2	Avant-Garde	Salle Musique	AG	17 h
Samedi	9	Mairie	Mairie	Maisons décorées	11 h
		Histoire Locale + TVLM	Mairie	AG	17 H
Vendredi	22	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Samedi	23	Seniors	Mairie	AG	15 h
		OMBD	MJC	Soirée Time's up	19 h
MARS					
Dimanche	3	Histoire Locale	Villers St Etienne	Bourses Antiquités militaires	7 h - 16 h
Dimanche	10	MJC	MJC	Carnaval	14 h 30
Dimanche	17	Marbichoux	Mairie	Loto	14 h
Vendredi	22	Toutes les Associations	Château	Montage Marabout	14 h
Samedi	23	Toutes les Associations	Château	Montage Marabout	9 h
		Seniors	Mairie	Préparation repas	9 h
Dimanche	24	Seniors	Mairie	Repas Dansant	12 h
Vendredi	29	MJC	MJC	FOROCK	21 h
AVRIL					
Samedi	6	MJC	Château	Préparation Marbichonne	9 h
Dimanche	7			Marbichonne	7 h
Lundi	22	MJC et Mairie	Château	Chasse aux Œufs	11 h
Jeudi	25	Seniors	?	Sortie Annuelle	7 h
Vendredi	26	MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	27	Avant-Garde	Mairie	Concert Annuel	20 h 45
MAI					
Dimanche	5	Marbichoux	Place Jean DAUTREY	Marché aux Fleurs	9 h - 13 h
Mercredi	8	Mairie	Mairie	Cérémonie 2ème guerre	11 h
Samedi	11	Mairie	Avenue Foch	Inauguration Fête Patronale	16 h
Dimanche	12	Mairie	Avenue Foch	Fête Patronale	
Dimanche	19	Comité des Fêtes	Château	Marche Gourmande	11 h 00
Jeudi	23	Seniors	Château	Couscous	12 h
Vendredi	24	MJC	Mairie	Gala des activités adultes	20 h 30
Vendredi	31	MJC	MJC	FOROCK	21 h
JUIN					
Vendredi	14	MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	15	Marbache Lecture	Château	Soirée contes	20 h 30
Samedi	22	OMBD	Château	Repas Foot	12 h
Samedi	29	Marbichoux	Château	Kermesse	
		MJC	Château	Gala des activités enfants	20 h 30

JUILLET					
Jeudi	4	Seniors	Château	Pique-Nique	12 h
Samedi	13	Mairie	Château	Jeux	14 h
		Mairie	Parking Jean DAUTREY	Retraite aux Flambeaux	21 h 30
		Comité des Fêtes	Château	Bal Populaire	21 h
		Dompteurs d'Etoiles	Château	Feux d'artifice	21 h
Dimanche	14	Comité des Fêtes	Château	Brocante	7 h - 17 h
Dimanche	21	Marbache Loisirs	Château	Repas annuel	12 h
AOUT					
Jeudi	29	Seniors	Château	Pique-Nique	12 h
Samedi	31	Avant-garde	Château	Répétition plein air	
SEPTEMBRE					
Samedi	7	Habitants Fontaine à Vie	Fontaine à Vie	Vide grenier	
Samedi et Dimanche	21 et 22	Mairie		Journées du Patrimoine	
Samedi	28	MJC	Château	Fête de la courge	
Dimanche	29				
OCTOBRE					
du mercredi au mardi	2 au 8	Seniors	Italie	Voyage à Venise	
Vendredi	4	Marbichoux	Mairie	AG + remise chèque aux écoles	20 h 30
		Toutes les Associations	Château	Démontage Marabout	14 h
Samedi	5	Toutes les Associations	Château	Démontage Marabout	14 h
Samedi	12	Mairie	Mairie	Noces d'Or Maisons Fleuries	11 h
Vendredi	18	MJC	MJC	Assemblée Générale	20 h 30
Vendredi	25	MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	26	Seniors	Mairie	Préparation repas	9 h
Dimanche	27			Repas Dansant	12 h
Jeudi	31	Marbichoux	MJC	Halloween	17 h à 19 h
NOVEMBRE					
Lundi	11	Mairie	Mairie	Cérémonie 1ère guerre	11 h
Vendredi	15	Comité des Fêtes	Mairie	AG	20 h 30
Samedi	16	Marbache Loisirs	Château	Repas annuel	12 h
Mardi	25	Marbichoux	Château	Préparation bourse aux jouets	18 h à 20 h
Mercredi	27			Dépôt jouets	9 h à 20 h
Jeudi	28			Préparation bourse aux jouets	18 h à 20 h
Vendredi	29				
		MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	30	Marbichoux	Château	Bourse aux Jouets	9 h à 18 h
		MJC	MJC	Soirée beaujolais	19 h 00
DECEMBRE					
Dimanche	1er	Marbichoux	Château	Restitution Jouets	10 h à 12 h
Mercredi	4	Marbichoux	Mairie	Vente de sapins	17 h à 19 h
Vendredi	6	Mairie	Ecoles	Spectacle et visite de Saint Nicolas	
Dimanche	8	MJC	Château	Saint Nicolas	17 h
Jeudi	12	Seniors	Mairie	Goûter de Noël	15 h
Vendredi	13	Marbichoux	Ecoles	Marché de Noël	16 h 30

Ne manquez plus les informations et les manifestations de votre commune

Depuis novembre 2015, vous êtes nombreux à recevoir la newsletter "MARBACHE INFO" par mail chaque semaine. Celle-ci vous informe de toutes les actualités de la commune.

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire afin de recevoir cette « newsletter » (il n'y a pas de limite, les inscriptions sont ouvertes toute l'année).
Envoyez simplement un mail à cette adresse :

info-mairie-marbache@orange.fr

en précisant vos nom, prénom et adresse mail.
Vous pouvez aussi utiliser le coupon réponse ci-contre (à déposer en mairie).

Selon la loi informatique, aux fichiers et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, ces données personnelles resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans ce cadre.

COUPON REPONSE

Je souhaite recevoir la « newsletter » de la mairie:

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE MAIL:

.....

Signature :

Exemples :

Et si cela n'est pas suffisant,

allez sur le site internet de la commune

www.marbache.fr

Une véritable mine d'informations révisées tous les jours

Des liens vers de nombreux sites de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et bien plus !

Société de Travaux Publics de Lorraine

stpl

Travaux Publics et Privés
Aménagements
Assainissement
Terrassements

Ensemble, Construisons L'avenir

30 ans d'expérience au service des collectivités et des particuliers

STPL / 336 rue marie Marvingt / ZAC DE LA FERRIERE / 54380 Dieulouard
T : 03 83 23 71 01 / @ : stpl27@wanadoo.fr / www.stpl-btp.fr

METAYE PAYSAGE

METAYE PAYSAGE

Entretien et Création
d'espaces verts

Maçonnerie paysagère
Contrat d'entretien
Taille - Elagage - Entretien de gazon
Terrasse - Entrée de garage
Bois - Dallage

156 ter, rue Jean Jaurès - 54820 MARBACHE
Tél. : **06 75 17 05 13** - metayemathieu@gmail.com